COMMISSION DE COOPERATION
TECHNIQUE EN AFRIQUE
AU SUD DU SAHARA

GOUVERNEMENT
DE LA
REPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE INTERNATIONAL
D'APPLICATION
DE
STATISTIQUE DEMOGRAPHIQUE
BANGUI - 1959

# DEMOGRAPHIE ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIE AFRICAINE
## (Territoires portugais)

par

A. NOGUEIRA
Institut des Hautes Etudes Economiques - Lisbonne

PARIS

# LES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DANS LES TERRITOIRES PORTUGAIS D'AFRIQUE

## ANGOLA

I - Recensements

2 - Mouvement physiologique

3 - Quelques éléments sur la population

## MOZAMBIQUE

I - Recensements

2 - Mouvement physiologique

# LES STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

# DANS LES TERRITOIRES PORTUGAIS D'AFRIQUE

## A N G O L A

### I°/ - Recensements.

Deux recensements seulement ont été effectués jusqu'à présent en Angola : l'un en 1940, l'autre en 1950 et un troisième est actuellement en préparation pour 1960. Plusieurs estimations ou évaluations sont disponibles pour la période antérieure mais les résultats sont douteux et par conséquent il est difficile de les utiliser. Ces estimations ou évaluations reposent sur de simples approximations ou bien sont issues des registres de populations établis par l'Administration pour ses besoins propres.

Dans le recensement de 1940, qui fut la première tentative sérieuse pour obtenir des données valables sur l'effectif total de la population, on s'est servi pour la première fois de bulletins de famille et de société. La province a été divisée en zones de recensement suivant les circonscriptions administratives. La direction du recensement et la centralisation de toutes les opérations étaient placées sous la responsabilité du Bureau de Statistique de la Province et pour la première fois des moyens mécanographiques ont été utilisés pour l'exploitation.

Si, en 1940, l'opération réalisée repose sur une base purement statistique, en 1950 au contraire, le recensement s'est appuyé presque exclusivement sur les services administratifs. On ne dispose donc pas d'éléments pour juger la validité des renseignements qui ont été ainsi obtenus. Cependant ces deux recensements fournissent des chiffres acceptables sur l'évolution globale de la population de la province ainsi que sur sa répartition géographique; mais il faut reconnaître que la méthode employée ne présente pas toutes les garanties désirables.

En principe, on peut accepter les chiffres globaux relatifs aux effectifs et aux densités. C'est ainsi qu'il est possible d'admettre que le chiffre de 4.145.000 habitants représente la populationtotale de l'Angola avec

une précision suffisante. Les chiffres relatifs aux diverses régions seront naturellement moins précis.

En ce qui concerne la répartition de la population par sexe, il en ressort une prédominance marquée des femmes, prédominance qu'il n'est toutefois pas possible de chiffrer exactement. Lorsqu'on désire étudier la répartition suivant les groupes d'âge, selon la situation professionnelle ou bien les mouvements de la population, les chiffres disponibles ne sont absolument pas représentatifs.

Toutes ces remarques sont surtout valables pour la population de type africain. Pour l'autre catégorie de population, d'ailleurs peu nombreuse, facilement repérable et contrôlable, les renseignements sont beaucoup plus précis. Les erreurs qui s'y glissent malgré tout proviennent surtout de la confusion dans les classements, par exemple : lorsque l'on désire distinguer entre les Blancs et les différents types de métis qui, tantôt tendent vers l'absorption par la race blanche, tantôt se fondent dans la race noire.

2°/ - Le mouvement physiologique.

Les statistiques du mouvement physiologique ( ou naturel ), ont leurs sources dans l'enregistrement des naissances, des décès, des mariages, des divorces, des séparations ou annulations de mariages. Les déclarations de ces évènements sont obligatoires pour toute la population, mais le système est différent pour la population de type européen et l'autre (1)

Pour la population de type européen, les déclarations de naissances doivent être faites par le père, la mère, un proche parent du nouveau né ou une autre personne désignée par la loi, dans un délai de trente jours après l'accouchement; pour la population de type non européen, le même délai est maintenu, mais la déclaration peut être faite par d'autres personnes, également désignées par la loi.

En ce qui concerne les décès, l'enregistrement revêt une importance spéciale du fait qu'une autorisation est nécessaire pour les funérailles; le délai pour la déclaration est réduit à vingt-quatre heures.

(1) Dans les statistiques officielles, les deux catégories de population sont désignées par les expressions : type Européen et type Africain.

Les mariages sont enregistrés "ex-officio" dans les cas de mariages civils et par transcription pour ceux qui sont célébrés d'après le droit canonique. Toutes les modifications apportées à l'état matrimonial doivent être communiquées par les secrétaires des tribunaux judiciaires.

Les autorités africaines sont responsables des déclarations sout peine de punitions prévues dans le cas de non observation des dispositions légales. Lorsque des travailleurs séjournent pendant un certain temps en dehors de leur domicile habituel, ce sont les autorités patronales qui assument alors la responsabilité des déclarations.

Les attributions du registre de l'Etat-Civil sont confiées aux Chefs de Postes Administratifs dans la zone de leur juridiction pour la population de type africain; pour la population de type européen, elles sont du ressort des administrateurs de communes ou de circonscriptions.

Dans le premier cas, ce sont ces fonctionnaires eux-mêmes qui font le compte des déclarations et le transmettent aux Services Centraux de Statistiques où les totaux globaux sont établis.

Dans le deuxième cas, la transmission aux Services de Statistiques est faite au moyen de fiches individuelles qui indiquent notamment :

- En cas de naissance : le lieu et la date de naissance, le sexe, la race, la nationalité, la légitimité de la naissance, la race, l'âge, la profession et la nationalité du père et de la mère; le baptême.

- En cas de mort-né : la fiche est identique, mais la rubrique relative au baptême ne figure plus.

- En cas de décès: la date et le lieu du décès; le sexe, la race et l'état-civil, la profession et la nationalité du décédé; l'assistance médicale reçue, la cause du décès.

- En cas de mariage: le lieu, la date, la race, l'état-civil, la profession et le lieu de naissance des deux conjoints; les mariages antérieurs.

- En cas de divorce: l'indication de l'autorité qui a prononcé le divorce, le lieu de naissance et la profession des divorcés; la nature, la cause et le requérant du divorce.

Toutes ces données ne sont toutefois pas disponibles avec une rigueur absolue,non seulement pour la population de type africain, mais également pour la population de type européen elle-même.

3°/ - Quelques éléments sur la population de la province de l'Angola et sur sa distribution.

D'après les deux derniers recensements administratifs la population de la province est passée de 3.738.000 habitants en 1940 à 4.145.000 en 1950. La densité d'ensemble est très faible : 3,32 habitants au kilomètre carré d'après les chiffres de 1950; c'est la plus basse de tous les territoires portugais et elle est également inférieure à la moyenne de l'Afrique. L'accroissement de la population révélé par les deux recensements de 1940 et 1950 est de 11% environ. L'accroissement le plus important a été enregistré par la population blanche : 79%, viennent ensuite les africains: 10% et enfin les métis : 5%.

Ces chiffres ne correspondent toutefois pas uniquement à la seule croissance démographique; ils sont également affectés par l'amélioration des opérations qui a conduit à enregistrer en 1950 des personnes qui avaient échappé au recensement de 1940. Il en résulte que l'accroissement réel de la population est probablement inférieur à celui qui a été enregistré; on peut également estimer qu'à l'heure actuelle la population réelle s'établit à un niveau supérieur à celui reflété par les recensements.

La majeure partie de la population se compose d'Africains (97% en 1950), qui appartiennent à la race Bantou dans leur quasi totalité. Dans le sud, dispersés par le désert de Mançanédès, on trouve encore quelques Africains de la famille Boshimane, mais en nombre très réduit et qui s'amenuise de plus en plus. Officiellement les classifications en groupes ethniques et anthropologiques retiennent les trois groupes suivants : Bantous,Khoisan et Watwa.

Les blancs représentent 2% de la population totale et les Métis seulement 0,7%.

35% environ de la population blanche est née en Angola; ce pourcentage est actuellement en augmentation continue. D'autre part, bien que sur l'ensemble de cette population, les femmes soient à l'heure actuelle en nombre inférieur aux hommes l'équilibre est en voie de s'établir à cet égard.

Considérée région par région, la densité de la population apparaît très irrégulière avec des oscillations entre un minimum de 0,14 dans le Sud et un maximum de 106 dans la capitale Loanda.

Les régions de plus faible densité se trouvent réparties sur une zone s'étendant de l'est au sud et qui comprend le désert de Moçamédès ainsi que le prolongement du désert de Calaari. La densité est encore faible dans deux autres régions: l'une au nord-est, l'autre au sud-ouest du territoire. Les grandes densités se rencontrent, par contre, dans les zones littorales, subplanaltiques et planaltiques, zones qui se succèdent les unes aux autres de la côte vers l'intérieur; parmi celles-ci, il faut signaler notamment les districts du centre de l'ouest et du nord.

A chaque zone de concentration correspondent les régions les plus développées non seulement administrativement, mais également sur le plan économique. Aux zones de densité plus faible correspondent au contraire des régions touchées par le phénomène de migrations. Le mélange des races est naturellement plus important dans les zones de concentration; beaucoup d'individus appartenant à des tribus de régions très éloignées y viennent en effet les uns pour s'y fixer, les autres pour un séjour plus ou moins long.

L'accroissement de population le plus important est intervenu dans les centres urbains, notamment à Loanda où il a atteint 132% entre 1940 et 1950.Le mouvement d'urbanisation demeure d'ailleurs très intense, puisque, dans les mêmes 10 ans, la population urbaine est passée de 3,4% à 6% des effectifs totaux. S'il est vrai que l'augmentation de la population blanche a beaucoup contribué à cet accroissement, on le doit aussi au puissant attrait exercé par les grands centres sur les autochtones des milieux ruraux ou de l'intérieur.

## COMPOSITION DE LA POPULATION DE L'ANGOLA

## SUIVANT LES TYPES SOMATIQUES

| | Valeurs absolues 1940 | Valeurs absolues 1950 | Pourcentage en 1950 | Accroissement de la population de 1940 à 1950 |
|---|---|---|---|---|
| Africains | 3.665.829 | 4.036.547 | 97,3% | 10,1% |
| Européens | 44.083 | 78.903 | 2% | 78,9% |
| Métis | 28.035 | 29.550 | 0,7% | 5,4% |
| Autres types | 63 | 184 | ... | ... |
| TOTAL | 3.738.010 | 4.145.184 | 100% | 11% |

### Densités de la population en 1950

**Régions à plus forte densité:**

| | |
|---|---|
| Commune de Luanda..... | 105,04 |
| " " Huambo..... | 21,81 |
| " " Caala..... | 18,98 |
| " " Bailundo..... | 16,42 |
| " " Caconda..... | 13,33 |
| " " Ganda..... | 12,45 |
| " " Bié..... | 11,97 |
| " " Cazengo..... | 10,83 |
| " " Malanje..... | 10,29 |
| " " Amboim..... | 10,26 |
| Communes de Iebo et de Bengo.... | 10,16 |

**Régions à densité plus faible:**

| | |
|---|---|
| Circonscriptions de Curoca..... | 0,14 |
| " " Cuando..... | 0,29 |
| " du Bas Cubango... | 0,40 |
| " "Cuito Cuanavale | 0,47 |
| Commune de Porto Alexandre..... | 0,53 |
| Circonscriptions du Cassi Sud... | 0,68 |
| Commune de Quiçama..... | 0,74 |
| Circonscription des Luchazes.... | 0,99 |

URBANISME EN ANGOLA

| Villes principales | Population en 1940 | | Population en 1950 | |
|---|---|---|---|---|
| | Total | Européens | Total | Européens |
| Luanda | 61.028 | 8.944 | 141.722 | 20.710 |
| Nova Lisboa | 16.288 | 3.214 | 28.297 | 4.756 |
| Lobito | 13.592 | 1.616 | 23.897 | 4.074 |
| Benguela | 14.243 | 1.461 | 14.690 | 3.346 |
| Sa da Bandeira | 8.521 | 3.361 | 11.657 | 6.204 |
| Malanje | 5.299 | 865 | 9.473 | 1.592 |
| Silva Porto | 4.651 | 663 | 8.840 | 1.229 |
| Moçamedes | 4.926 | 2.165 | 8.576 | 3.545 |
| TOTAL DE CES HUIT VILLES | 128.568 | 22.289 | 247.152 | 45.456 |

# M O Z A M B I Q U E

## 1°/ - Recensements.

De même qu'en Angola, de nombreuses estimations effectuées afin de déterminer dans le passé les effectifs globaux de la population ( autochtone et non autochtone), ont donné des résultats qu'il est difficile d'utiliser sans précautions.

Bien que diverses opérations aient eu lieu de manière irrégulière à partir de 1901, le premier recensement digne de ce nom a été réalisé en 1928, et il portait seulement sur la population non autochtone. Il a été suivi en 1930 par un autre recensement destiné cette fois, uniquement à la population autochtone. Puis en 1940 et 1950, les deux premiers recensements généraux ont été exécutés. A signaler enfin,en 1935 et en 1945 deux autres recensements qui concernaient seulement la population non autochtone.

Les résultats du recensement de 1950 ont fait apparaître un effectif total de 5.731.000 habitants, soit une densité de 7,43 habitants au kilomètre carré, c'est-à-dire une valeur supérieure à celle de l'ensemble de l'Afrique. Cette densité est également très supérieure à celle de l'Angola. Les autres caractéristiques de la population du Mozambique étant une plus grande variété de races ainsi qu'une quantité importante de métis.

Tous les autochtones du Mozambique appartiennent au groupe Bantou oriental; contrairement à ce qui se passe en Angola, il n'existe pas,au Mozambique,de petits groupes ethniques différents qui se soient insérés parmi les grandes zones de peuplement, et ceci, bien que l'on ait avancé l'hypothèse d'une présence relativement récente de Bochimanes. Les différences du Nord au Sud ne sont pas considérables, les peuples indigènes du Mozambique étant simplement constitués par plusieurs branches ou sous-groupes, plus ou moins distincts, du grand groupe Bantou, venus du nord et du centre du continent quelques siècles avant la découverte et qui, par la suite, se sont dispersés sur le territoire actuel de la province.

A l'heure actuelle, les sous-groupes fixés au Mozambique semblent être les suivants :

1°/ - Les Ba-Rougas

2°/ - Les Ba-Chopes

3°/ - Les Ba-Tougas

4°/ - Les Macuas

5°/ - Les Ba-Sengas

6°/ - Les Va-Yaos ( ou Ajauas )

Les trois premiers habitent les territoires du Save, les Ba-Sengas occupent l'actuel district du Manika et Sofala ainsi qu'une partie du district de Zambézia, les Macuas sont cantonnés dans une autre partie du district de Zambézia et dans la plus grande partie du district de Nyassa, enfin les Ajauas demeurent dans les territoires adjacents au lac Nyassa et une partie du Koutuo-Rofuma.

La population du Mozambique a augmenté de 647.000 personnes entre 1940 et 1950, ce qui représente plus de 13% d'accroissement. Celui-ci est donc supérieur à l'augmentation enregistrée en Angola, bien qu'il ne représente encore que la moitié de l'augmentation constatée entre 1930 et 1940.

Cet accroissement correspond à une augmentation de l'ordre de 12% de la population de type africain, tandis que pour la population de type européen, l'augmentation dépasse 75%. La plupart des groupes constituant cette population ont contribué à cet essor : les Africains pour 150%, les Européens pour 160% et les métis pour 80%; les autres groupes ethniques ( asiatiques), n'ont enregistré que des accroissements de l'ordre de 12 à 20%.

En ce qui concerne les variations éventuelles d'une circonscription ou d'une commune à l'autre, bien que marquées, elles s'avèrent toutefois moins importantes qu'en Angola.

C'est ainsi que la population de type européen fait apparaître, à côté d'accroissements de l'ordre de 400% (Molucué et Gurué), deux cas seulement de régression, et les communes ou circonscriptions dans lesquelles les accroissements s'établissent à des valeurs sensiblement éloignées du chiffre moyen sont peu nombreuses.

Quant à la population de type africain, la situation est analogue avec seulement un plus grand nombre de cas de régression.

De même qu'en Angola, il est difficile de déliniter nettement des zones de variations homogènes; toutefois, deux régions font apparaître une expansion supérieure à celle de l'ensemble de la province, ce sont les districts de Manika et Sofala et de Zambézia, tandis que celui du Nyassa est caractérisé par un accroissement inférieur.

Cependant, à la différence de l'Angola, le Mozambique n'est pas sensible à l'attrait des grands centres urbains. Les communes où siègent les principales agglomérations urbaines n'absorbent en effet au total que 10% de l'accrois- démographique global.

Le taux de masculinité n'a pas subi de changement important depuis 1940: de 47,5% à cette époque, il est simplement passé à 48,1% en 1950. Les seuls groupes ethniques pour lesquels des variations importantes ont été enregistrées sont les Africains et les Asiatiques, en régression tous deux. Les autres groupes sont demeurés stables: 47% pour les personnes de type africain ;58% pour les blancs et 50% pour les autres personnes de type européen.

Il est à remarquer que, de même qu'en Angola, l'amélioration enregistrée par les recensements d'une opération à l'autre masque en partie la variation réelle des effectifs de la population. Il en résulte que l'accroissement réel est inférieur aux différents pourcentages avancés plus haut.

La population est distribuée de manière irrégulière sur l'ensemble du territoire. Mais à l'encontre de ce qui a pu être observé en Angola, ce sont les régions littorales et les plus proches de la mer qui ont la population la plus dense, la densité décroissant d'une façon générale du littoral vers l'intérieur.

Voici quelques densités relevées dans les districts du littoral, où le niveau est le plus élevé:Lourenço Marquès1247 habitants au kilomètre carré, Quelimane 76, Gaza 45,etc...

Dans les districts de l'intérieur au contraire, la densité s'abaisse à des niveaux beaucoup plus bas, qui oscillent entre 0,39 et 3 habitants au kilomètre carré.

Aux deux recensements de 1940 et de 1950, les documents de base étaient des bulletins de famille et de cercle familial; le travail d'enregistrement était à la charge des services locaux de l'administration centrale. Le bureau technique de statistiques s'est donc borné à préparer l'opération, à l'organiser et à en tirer les résultats définitifs. En ce qui concerne la commune de Lourenço-Marquès, l'opération a toutefois été sous l'entière responsabilité de ce dernier.

La division administrative a été retenue comme base territoriale pour les opérations de recensement; les agents recenseurs ont été choisis parmi les fonctionnaires locaux; la vérification du bulletin a été effectuée par l'Administrateur de commune ou de circonscription.

Le recensement de 1950 a comporté, contrairement à ce qui avait été fait lors du recensement de 1940, une préparation au cours de laquelle un inventaire des propriétés et des foyers a été dressé.

De même que pour l'Angola, il faut donc reconnaître que l'on ne dispose pas au Mozambique de données absolument rigoureuses sur la structure de la population et qu'il n'est pas non plus possible d'estimer la marge d'erreur commise. Il convient, en particulier, de souligner que le Bureau Technique de Statistiques ne dispose pas de moyens de contrôle sur l'exactitude des informations (notamment pour celles relatives à la population de type africain) puisque toutes les opérations du recensement sont effectuées en dehors de son intervention.

2°/ - Statistiques du mouvement physiologique.

Aussi bien pour la population de type européen que pour celle de type africain, les déclarations des faits relatifs au mouvement naturel ( ou physiologique) sont obligatoires. Les régimes sont toutefois différents selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre de ces deux catégories.

Pour la population de type européen, ce sont les administrateurs de communes ou de circonscription qui ont la charge de l'enregistrement, tandis que dans le cas de la population de type africain, ces fonctions incombent au Chef de Poste administratif ou au secrétaire de circonscription.

Comme en Angola, les déclarations de naissances peuvent être faites par le père, la mère, le chef de

famille, le directeur de l'établissement où la naissance a eu lieu et aussi par un proche parent, majeur et habitant au lieu de naissance. Le délai admis pour ces déclarations est également de 30 jours. En ce qui concerne les décès, la personne qui fait la déclaration doit être, soit le chef de la famille, soit le parent le plus proche présent au décès, soit le directeur de l'établissement où l'évènement est survenu..Le délai s'étend aux 24 heures suivant le décès

Pour les mariages, le processus est identique à celui en vigueur en Angola.

Les déclarations relatives à la population de type africain sont transmises par les autorités locales aux services centraux de l'administration civile. Le Bureau Technique de Statistiques n'est chargé dans ce cas que de la publication des résultats.

Pour la population de type européen, la transmission des données se fait au moyen de bulletins individuels, remplis directement par les services de l'Etat-Civil. Ces bulletins comprennent les rubriques suivantes :

- En cas de naissance: date et lieu, numéro du registre, sexe, race, légitimité; nom,race,âge, état civil profession, lieu de naissance et nationalité du père et de la mère.

- En cas de mort-né: ne sont transcrits que la race, l'âge, l'état-civil, la profession et le lieu de naissance des parents.

- En cas de mariage: date et lieu, numéro de registre, nom, race, lieu de naissance, nationalité, âge, état-civil antérieur et profession des conjoints.

- En cas de divorce: date et lieu du tribunal qui a décrété le divorce, nom, race, âge, nationalité, profession des divorcés et divorces antérieurs, processus de célébration et durée du mariage dissous.

- En cas de décès ; lieu, date et numéro du registre, cause du décès, nom, sexe, race, âge, état-civil, profession, domicile lieu de naissance et nationalité du défunt.

Comme pour les recensements, le Bureau Technique de Statistiques n'a pas la possibilité de contrôler les informations recueillies, tant en ce qui concerne la

population de type africain que pour celle de type européen. Il est certes possible de recourir à la méthode imparfaite que constitue l'enquête directe auprès des services de l'état-civil, mais cela ne permet pas de déterminer la marge d'erreur. Il faut malgré tout reconnaître que pour la population de type européen, aucune déficience significative dans l'enregistrement des actes de l'état-civil n'a été jusqu'alors mise en évidence.

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIE

par M.NOGUEIRA

I.- LES NATIONS UNIES ET LE PROBLEME DU SOUS-DEVELOPPEMENT

II.- L'ORIENTATION A DONNER AUX ECONOMIES RETARDEES :

a) Spécialisation ou développement intégré

b) Primauté de l'industrie ou de l'agriculture

c) Financement

III.- LA RELATION :

sous-développement - misère - maladie

IV.- LES PROCESSUS CLASSIQUE ET ACTUEL DU DEVELOPPEMENT :

a) La pression extérieure

b) Les structures culturelles et sociales

V.- ANALYSE DE QUELQUES CONSEQUENCES DEMOGRAPHIQUES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

a) Natalité, nuptialité

b) La famille

c) Le déracinement culturel

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEMOGRAPHIE

## I - LES NATIONS UNIES ET LE PROBLEME DU SOUS-DEVELOPPEMENT.

En 1943 (Mai-Juin), a eu lieu à Hot Springs la première conférence des Nations Unies. Nous étions encore en pleine guerre.

L'objet de cette conférence était de définir une politique internationale uniforme et concertée dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation.

La monde était réparti en 3 groupes de pays :

Premièrement - Les pays industriels riches - De revenu national par habitant élevé - l'Angleterre et les autres pays de l'Europe Occidentale;

Deuxièmement - Les pays agricoles riches - de faible densité de population et de revenu national par habitant élevé - tels que l'Australie et la Nouvelle Zélande ;

Troisièmement - Les pays agricoles pauvres A grande densité de population, comme la Chine, l'Inde et la Pologne.

Les Etats Unis et le Canada avaient été inclus respectivement dans les deux premières catégories.

Cette classification est assez sommaire et incomplète car n'y figurent pas les pays agricoles pauvres de faible densité de population qui couvrent presque toute l'Afrique Noire et une grande partie de l'Amérique Latine.

Cependant, dans l'esprit de cette conférence, le troisième groupe de pays correspond à ce que, récemment on a désigné sous le nom de pays sous-développés ou insuffisamment développés.

Les questions de nutrition ne pouvaient soulever des réactions contradictoires. L'objectif essentiel des débats a porté surtout sur l'organisation des marchés agricoles.

La question qui aurait pu dominer à la Conférence était de promouvoir un développement des pays pauvres pour les aider à améliorer leur régime alimentaire et pourtant ce problème n'a été examiné que superficiellement.

La conférence a préféré s'en tenir à des pétitions de principes plus qu'à des propositions précises.

Les délégués ont reconnu la nécessité d'aider ces pays à améliorer leur technique agricole et surtout à s'industrialiser grâce à des emprunts de capitaux.

A Hot Springs, les débats se sont limités essentiellement à choisir entre une politique malthusienne soucieuse de maintenir les prix par des mesures protectionnistes et la liberté des échanges plus ou moins contrôlée.

La question des taux des changes a été abordée avec tout le prestige de sa nouveauté, et a servi d'argument péremptoire en vue de fins égoïstes.

Les pays agricoles riches ont fait opposition et ont reproché aux pays industriels de profiter de leur position de monopole pour utiliser les taux de changes à leur avantage.

L'élasticité insuffisante de la demande de produits alimentaires a inspiré aux premiers le désir de créer des organismes internationaux qui maintiendraient les cours agricoles à un niveau élevé.

Si l'analyse était juste, les mesures préconisées se révélaient peu efficaces.

L'idée d'un développement des régions sous-développées susceptibles d'accroître la demande de matières premières agricoles a été complètement étrangère aux débats de cette conférence.

Les frontières de la solidarité internationale sont demeurées trop étroites.

Bien avant les résolutions fondamentales de Décembre 1948, les Nations Unies, conformément à l'esprit et à la lettre de la Charte, ont commencé à se préoccuper de certains aspects du sous-développement.

Le Conseil économique et social (particulièrement dans ses études sur le développement économique), les Commissions économiques régionales (notamment celle de l'Amérique Latine et de l'Extrême Orient), les institutions spécialisées, enfin, chacune dans leur domaine propre, ont abordé des problèmes posés par le retard économique et social de nombreuses régions.

Des techniciens ont été envoyé en mission d'assistance aux gouvernements de ces pays dans les divers domaines. Mais les questions essentielles du sous-développement n'ont été abordées qu'accidentellement, soit à l'occasion de pays déterminés, soit à l'occasion de problèmes plus généraux, comme celui des relations économiques internationales

L'absence d'une doctrine, ou au moins d'une vision globale du problème, a entravé la coordination indispensable à l'accord des divers organismes.

En Décembre 1948, l'Assemblée Générale a adopté, au cours de sa troisième session, deux importantes résolutions qui constituent dans ce domaine la base de toute l'action ultérieure des Nations Unies :

Résolution 198 - "Développement économique des pays insuffisamment développés"

Résolution 200 - Assistance technique en vue du développement économique"

Parmi les principaux obstacles qui se présentent aux pays attardés, figure, notamment, à côté du manque de matières premières et d'équipement moderne, l'absence ou l'insuffisance de connaissances techniques.

Les progrès technologiques considérables qui, en un siècle et demi, ont permis d'élever le niveau de vie, viennent accentuer la distorsion entre pays riches et pauvres Actuellement, cette différence s'est encore aggravée.

Sans doute ces progrès permettent d'espérer une amélioration relativement rapide des niveaux de vie plus faibles; mais cela suppose, précisément, une masse de connaissances techniques indispensable en tous domaines.

Ainsi, de nombreux auteurs considèrent cette absence de connaissances comme un véritable "noeud gordien" des pays insuffisamment développés.

Dans un rapport sur l'assistance technique, le Secrétaire Général des Nations Unies n'hésite pas à affirmer que l'insuffisance de connaissances techniques constitue pour le développement économique un obstacle encore plus grave et plus immédiat que le manque de capitaux.

Dans la mesure où il est possible d'attribuer des responsabilités plus ou moins importantes aux différents facteurs du sous-développement, cette opinion parait fondée.

L'expérience de certains pays montre qu'une expansion économique pouvait être provoquée même en l'absence de capitaux considérables immédiatement disponibles, notamment en Union Soviétique, après la révolution, en Allemagne au moment de l'expérience Schacht, et maintenant en Chine.

Cette même expérience a, également, précisé les difficultés dues à la diffusion insuffisante des connaissances techniques.

Le principe de l'Assistance technique se situe dans le cadre général des préoccupations essentielles du problème des pays retardés. Elle constitue un des fondements de l'effort à réaliser pour amener ces pays à une situation qui leur permette de satisfaire eux-mêmes leurs besoins, et aussi, de dépendre moins de l'aide extérieure.

Le rapport des Nations Unies, cité ci-dessus, présente encore d'autres considérations d'ordre politique qu'on ne doit pas perdre de vue dans un domaine où elles conditionnent toute l'action à entreprendre. Les pays pauvres risquent de rester dans l'orbite des pays riches.

En effet, précise ce rapport, si un pays dépend dans une trop large mesure, et pendant trop longtemps, des capitaux et des techniciens étrangers, il s'ensuivra une gêne plutôt qu'une amélioration pour un développement judicieux.

Ainsi, le principe de <u>libre disposition</u> est considéré comme essentiel par les Nations Unies, qui reconnaissent qu'il appartient aux Gouvernements de déterminer la nature des services dont ils ont besoin.

D'autre part, des préoccupations générales d'ordre humanitaire, inscrites dans leurs textes fondamentaux, révèlent avec plus de précision encore l'intérêt des Nations Unies pour les pays attardés.

A l'occasion d'un rapport relatif à la question du plein emploi, dans les pays économiquement avancés, le groupe des experts qui président à leur élaboration affirme que ce problème ne peut être résolu que dans le cadre d'une expansion de l'économie mondiale où le développement économique des pays insuffisamment développés constitue l'élément le plus important.

Un autre groupe de techniciens chargé d'élaborer une étude sur le problème de l'emploi dans le groupe des pays attardés ont présenté un rapport très connu sous le titre "Rapport des cinq experts", qui constitue un examen plus général, mais sommaire, au problème des pays retardés.

Les principales questions, en ce qui concerne l'orientation à donner aux économies retardées, sont les suivantes :

<u>Spécialisation ou développement intégré, primauté de l'industrie ou de l'agriculture et financement</u>.

## II - L'ORIENTATION A DONNER AUX ECONOMIES RETARDEES :

### a) - Spécialisation ou développement intégré :

Le développement de ces pays doit-il s'effectuer en fonction des marchés internationaux ou indépendamment de ceux-ci ?

Dans ce dilemne formulé d'une manière un peu lapidaire, deux conceptions apparaissent en opposition :

La première, qui repose sur le dogme de la division internationale du travail

La deuxième présente les précepts modernes du développement intégré.

L'interdépendance des facteurs internes du développement est complétée par la solidarité internationale des rapports économiques.

La prise de conscience d'un lien entre les nations dont a parlé Montesquieu, se manifeste sous une forme très prosaïque dans les écrits de certains économistes contemporains, qui ressentent chaque fois plus intensément que les pays prospères, avides de progrès, sont les meilleurs clients, les meilleurs voisins, et les meilleurs amis.

Mais les meilleurs clients, voisins ou amis, ne sont jamais les meilleurs fournisseurs de matières premières. L'expérience nous oblige à regarder avec réserve le principe des vases communicants, en ce qui concerne tout au moins l'assimilation de la solidarité économique internationale.

Ni les expériences, ni les personnes ne mettent en cause le fait que le niveau de vie élevé des pays plus avancés est attribué en grande partie au faible niveau de vie des pays retardés.

Une spécialisation économique très poussée conduit, par le canal du commerce extérieur, à une dépendance plus grande de l'étranger. Au Chili, par exemple, une variation du cours du cuivre de 1 centime conduit à une variation de 4 millions de dollars de recettes budgétaires. C'est un exemple entre beaucoup d'autres. De telles économies sont très vulnérables aux facteurs extérieurs, conséquence du caractère plus ou moins monopolitique des marchés auxquels ils participent.

Ces deux options : spécialisation et diversification, sont défendues, respectivement, par les délégués des Etats-Unies et de l'Union Soviétique. Les thèses

exposées sont franchement extrêmes, et semblent très éloignées de la réalité. L'expérience de certains pays, en cours de développement, a montré que divers stades intermédiaires peuvent être envisagés d'un oeil favorable.

On doit reconnaître, cependant, que dans l'ensemble, les efforts de diversification caractérisent la majeure partie des expériences entreprises.

Par exemple, le Chili, avec l'exploitation récente de minerai de fer, jointe à celle de nitrate et du cuivre; le Pérou qui a commencé l'exploitation du pétrole, du cuivre et a favorisé le développement de cultures alimentaires d'exportation.

b) - Primauté de l'agriculture ou de l'industrie

L'option, ainsi posée, entre dans le cadre général des préoccupations qui ont orienté le choix entre une orientation économique soumise aux impératifs des marchés internationaux (spécialisation), ou relativement indépendante de ces mêmes considérations (diversification).

On conçoit assez mal, en effet, une économie diversifiée sans industrialisation.

Les principaux arguments en faveur d'une industrialisation sont les suivants :

Premièrement - Caractère plus lucratif de l'industrie :

On constate que les pays de niveau de vie élevé ont généralement une structure industrielle développée.

Cette proposition souffre de quelques exceptions illustrées par les pays agricoles de niveau de vie élevé, comme l'Australie et la Nouvelle Zélande.

Deuxièmement - Satisfaction des besoins alimentaires par l'industrialisation. C'est un paradoxe apparent, qu'on explique par le jeu du commerce extérieur, qui permet l'échange des produits manufacturés avec les produits agricoles. Les meilleurs exemples sont fournis par la Grande Bretagne, et plus récemment par l'Egypte.

Troisièmement.- Nécessité d'une industrialisation par la modernisation de l'agriculture.

Quatrièmement.- Distorsion des prix des produits

primaires et des secondaires: l'analyse des taux de change en longues périodes, a manifesté la dépréciation des biens primaires, notamment agricoles, en relation avec les produits manufacturés.

Ainsi deux thèses peuvent être esquissées : Celle des pays capitalistes qui préconise des solutions différentes selon la structure de chaque pays, l'industrialisation n'est plus une nécessité absolue. Cette optique conduit les Etats-Unis à chercher une solution conforme aux conditions imposées par les grands marchés internationaux.

Les pays socialistes soutiennent la thèse selon laquelle l'industrialisation est une nécessité absolue pour les pays retardés.

c) - Financement.

Les mouvements internationaux de capitaux privés ont soulevé, de la même manière, des thèses divergentes entre les grands pays capitalistes et ceux du bloc socialiste.

Les Etats-Unis considèrent que l'investissement privé est la clé du développement économique des pays sous-développés tandis que l'U.R.S.S. pense que les capitaux privés étrangers ne peuvent être utiles, sinon à perpétuer l'état de subordination des pays où ils sont investis.

Pendant que les Etats-Unis vantent les mérites de l'entreprise privée qui est, comme les auteurs américains l'affirment, la condition de tout développement économique viable, et soutient que fin 1953, les investissement privés à l'étranger s'élevaient à 24 milliards de dollars, dont 10 milliards dans les pays sous-développés.

Les auteurs russes affirment que le développement des pays sous-développés repose d'abord sur l'effort personnel de ces pays, et qu'il sera possible par la stabilisation des prix des matières premières, par l'industrialisation et la diversification économique, enfin par la suppression des restrictions à la liberté du commerce international et par l'abolition des mesures discriminatoires exercées dans ce domaine. On reconnaît sous-jacentes dans ces débats, des préoccupations politiques et une tentative de capter la confiance des pays sous-développés.

Les Nations Unies ont créé un Fond Spécial pour le Développement Economique.

Il s'agit de la création d'un organisme international destiné à aider au financement de l'infra-structure économique des pays sous-développés.

Ce Fond répond à une nécessité économique et pratique. En effet, au point de vue économique, les pays sous-développés ont besoin d'investissements non rentables pour édifier l'infra-structure indispensable à l'exécution ultérieure des projets ayant un rendement normal.

Du point de vue institutionnel, ni le capital privé sous ses formes traditionnelles, ni l'assistance technique par elle-même ne peuvent pourvoir à ces besoins.

L'unique solution possible consiste à élever le revenu national de ces pays, c'est-à-dire à augmenter sa production.

Or, on ne peut obtenir ces résultats sans améliorer les méthodes de production. En principe, les importants capitaux exigés devraient résulter de l'épargne. Mais les pays sous-développés se trouvent dans un cercle vicieux, leur épargne est faible parce que leurs revenus sont peu élevés, et leurs rendements n'augmentent pas tant qu'ils n'ont pas une épargne importante pour investir dans l'appareil productif.

Divers pays ont été consultés sur la création de ce Fond, spécialement les grands pays industriels, on peut classer les réponses reçues en trois groupes :

a) Celles des pays en retard qui demandent la création immédiate du Fond;

b) Celles des grands pays industrialisés qui soutiennent la condition préalable du désarmement général contesté dans la domaine international, et adoptent une attitude négative vis à vis du Fond.

c) Celles des pays industrialisés qui disent qu'on commettrait une erreur en optant pour la réduction des dépenses d'armements.

Les pays sous-développés s'accordent à admettre que le capital privé ne pourrait assurer le financement des projets économiques en excluant le profit, et ont exprimé leur méfiance en ce qui concerne les accords bilatéraux qui pourraient conduire à l'ingérence dans les affaires intérieures de chaque état.

Les Etats-Unis, l'Australie et le Royaume Uni, au contraire, jugent prématurée la création du Fond. Quant aux

pays socialistes, sans s'opposer formellement à la création du Fonds, ils affirment que la première condition du développement économique des pays retardés est l'abolition des entraves au commerce extérieur.

Ainsi, jusqu'à présent, ce projet a rencontré l'opposition des grandes puissances industrielles, et quelques unes d'entre elles voient d'un oeil beaucoup plus favorable l'idée de créer une Société Financière Internationale beaucoup moins ambitieuse, et plus proche des méthodes traditionnelles du financement privé.

Cette Société Financière,-(qui a reçu la plus grande adhésion)- aurait pour objet de compléter les opérations de la Banque Internationale pour la reconstruction et le Développement, et de contribuer, associée au capital privé, au financement des entreprises privées à caractère productif, sans garantie de remboursement par le Gouvernement intéressé.

Le problème du financement de l'infrastructure demeure ainsi abandonné, au moins provisoirement, d'accord avec les règles classiques du financement capitaliste.

III - LA RELATION : SOUS-DEVELOPPEMENT - MISERE - MALADIE -

A prendre conscience des liens qui unissent tous les facteurs du sous-développement, on dénonce le cercle vicieux de la misère et de la maladie.

Le tableau suivant souligne l'évidence de cette relation:

| | Régions développ. | Régions semi-développées | Régions sous-développées |
|---|---|---|---|
| Proportion de la population mondiale | 1/5 | >1/6 | 2/3 |
| Revenu annuel par habitant (dollars 1949) | 461 | 154 | 41 |
| Rations alimentaires quotidiennes (calories) | 3.040 | 2.760 | 2.150 |
| Nombre de médecins par 100.000 habitants | 106 | 78 | 17 |
| Espérance de vie à la naissance (en années-vie) | 63 | 52 | 30 |

L'optique financière est toujours incomplète.

L'étude de Sauvy, Lotka et Dublin sur " le coût de l'homme", montrent que pour les pays évolués, le décès des enfants de moins de 16 ans constituent une perte sèche pour la Société.

Donc on a investi sans profit du capital pour satisfaire à leurs besoins, et pour les maintenir en vie.

Le coût de l'entretien d'un enfant est couvert à partir de 40 ans, et le bénéfice sera double ou plus s'il atteint 65 ans.

Les résultats de ces calculs, qui ont été exprimés en années-travail, ne peuvent être appliqués sans réserves aux pays sous-développés.

La faible productivité de la main d'oeuvre de ces pays provient, non seulement de leur état de santé déficient, mais aussi de l'insuffisance de leur qualification professionnelle.

D'autre part, on observe aussi un déséquilibre entre la population et les ressources naturelles exploitées.

Dans quelques régions, la quantité de main d'oeuvre disponible peut être insuffisante pour permettre une industrialisation qu'on peut espérer des importantes ressources naturelles.

Dans d'autres régions, au contraire, la quantité de travail disponible paraît surabondante au début de la période du développement, mais par la suite, on observe une grande pénurie de main d'oeuvre qualifiée.

Dans la préface du Capital, Karl Marx affirme que les pays développés ou plus évolués au regard de l'industrialisation, donnent aux pays attardés une image de leur avenir.

Y aura-t-il, en effet, entre les deux types de pays une relation de professeur à élève ?

## IV - LES PROCESSUS CLASSIQUE ET ACTUEL DU DEVELOPPEMENT -

Les processus classiques du développement se répètent-ils au point de constituer une valeur incontestable d'enseignement ?

- Premièrement, soulignons le fait que l'incitation au progrès technique et économique provient en grande partie de l'extérieur. En aucun cas on n'observe la lente prépara-

tion qui a déterminé la révolution industrielle du XIXème siècle en Angleterre.

Les pays attardés, à cause de leurs traits culturels spécifiques et de leur situation de dépendance directe ou indirecte, ont été conduits à un développement économique qu'eux-mêmes n'ont pu contrôler.

On se trouve ainsi devant un double obstacle :

a- Réaliser le progrès, ce qui exige une véritable mutation économique et sociale, à un rythme accéléré ; ou

b- Se soumettre à un processus de développement incomplet et mal intégré localement, qui obéit aux sollicitations d'ordre extérieur, plus fortes que celles d'ordre intérieur.

Cette situation explique l'importance de la réaction nationaliste dans toute société en cours de mutation. Mais ce caractère extérieur des conditions de développement doit être aussi entendu dans un autre sens.

Les instruments du progrès technique sont en majeure partie importés d'autres pays: ces progrès imposent une discontinuité brutale en relation avec les moyens traditionnels de production et avec le climat social que ces derniers pays impliquent.

Le phénomène est d'autant plus notoire qu'on vérifie que les pays retardés, pour remédier à une situation qui les maintient en position d'infériorité, sont incités à chercher des techniques plus modernes. Ainsi, par exemple, les efforts faits en faveur de l'industrie lourde de type moderne, ou, comme dans le cas de l'Inde, le désir d'accéder à une industrie reposant sur l'énergie atomique.

De tels foyers de modernisation apparaissent comme des éléments "étrangers" et créent une rupture brutale entre le milieu industriel et le milieu traditionnel.

Dans de telles conditions "le coût social" du progrès paraît encore plus lourd que dans le cas des pays de l'Europe Occidentale qui ont souffert de la révolution industrielle.

b- Deuxièmement, il convient de noter que les incitations au progrès sont plus coercitives dans le cas des sociétés attardées qu'elles ne l'étaient au cours des deux siècles passés, dans le cas des Sociétés Européennes.

Ceci pour des raisons multiples, dont deux s'inposent d'une manière plus évidente et immédiate :

1 - L'éclosion démographique ;

2 - La multiplication du nombre de points de déséquilibre sociaux et économiques est la conséquence d'un développement économique incomplet et conditionné par l'étranger.

La hâte des Gouvernements à trouver des solutions aux problèmes ainsi posés, la possibilité d'introduire des techniques complexes, conduit à rechercher un développement accéléré.

Il n'est pas concevable que le processus graduel que l'Occident a connu puisse se répéter.

Les sociétés où, aujourd'hui, on vérifie une modernisation tardive et rapide, ne peuvent arriver à leurs fins sans recourir à des techniques économiques et politiques qu'impliquent une coercition et conduisent à une espèce de "marche forcée" du progrès

L'exemple du Japon est révélateur : ce pays a édifié son développement industriel grâce à une exaltation du prestige national, à une politique autoritaire, au détriment des libertés civiques. Ce fait est particulièrement notoire-le développement économique rapide exige un climat particulier, et des méthodes qui ne peuvent s'inspirer de l'exemple occidental.

c - Troisièmement - On rappelle que toute Société en cours de développement de ses forces productives devient expansive .

Or, il existe une différence fondamentale entre les opportunités actuelles, et celles qui étaient offertes aux Sociétés dites avancées, à l'époque de leur révolution industrielle.

Ces dernières ont trouvé de larges possibilités d'expansion dans les zones déprimées qui peuplaient le monde du XIXème siècle, pour celles-ci la politique coloniale était fille de la politique industrielle.

Ces pays ont pu assurer leur progrès en s'appuyant sur les pays économiquement attardés et en les mettant à leur service.

La situation est, aujourd'hui, presque inverse; les Sociétés en cours de transformation sont soumises à une forte pression au niveau de leur frontière,et prétendent s'insérer dans un réseau d'échanges strictement contrôlé par les grandes puissances. Ainsi la solution est loin de dépendre uniquement d'elles-mêmes.

d - Finalement, il est vrai que le développement n'est pas seulement une question d'ordre matériel et technique, mais il est nécessaire de concentrer une attention plus minutieuse aux conditions culturelles et sociales.

Soulignons au moins les cas les plus apparents. Ni les civilisations asiatiques, ni le monde musulman, ni le monde africain, s'ils restaient isolés dans leurs frontières respectives, n'auraient ressenti le désir du progrès économique ou la priorité des activités technico-économiques.

Ils auraient pris d'autres options et d'autres modalités d'existence. Il existe alors une rupture entre les principes modernes, qu'ils sont incités à suivre, et le dynamisme de leurs formes traditionnelles.

Il n'existe pour ces pays aucun processus "obligatoire" du développement, mais la possibilité de suivre la formule qui leur parait la plus efficace et la plus appropriée aux conditions locales.

En outre, le progrès des zones retardées modifie les relations de puissance et affecte les marchés des zones industrielles.

On comprend, ainsi,que le problème du sous-développement exige pour être résolu une transformation de structures internes, et une révision des relations internationales.

Dans ce domaine, il ne suffit pas d'espérer une collaboration intensive, par association de toutes les nations, par intensification des investissements privés et des échanges internationaux.

Il n'est pas nécessaire d'introduire de nouveaux éléments dans le système de l'économie moderne; de construire de nouveaux ensembles socio-politiques, si ce n'est après que les pays dits développés aient réalisé eux-mêmes les mutations nécessaires.

## V - CONSEQUENCES DEMOGRAPHIQUES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

a) Natalité, nuptialité -

Dans la plupart des populations sous-développées, la natalité est plus élevée que dans l'ancienne Europe Occidentale, à la suite d'une nuptialité elle-même plus élevée, et surtout plus précoce, malgré une fécondité légitime parfois plus faible.

Cette fécondité légitime plus faible ne résulte pas d'une limitation volontaire des naissances; la culture traditionnelle de la majeure partie des populations sous-développées cause, plus qu'en Occident, une fécondité élevée.

Avec les systèmes de parenté qui prédominent dans certaines de ces populations, où subsiste, au moins comme idéal, la grande famille patriarcale, l'individu se trouve fortement intégré dans le groupe, dont il reçoit tout l'appui moral et matériel.

Dans une telle situation, la charge matérielle des enfants est moins lourde, et le mariage peut être plus précoce.

D'autre part, la puissance du groupe, tribu ou clan, croît avec le nombre de ses membres, si les divers groupes sont en compétition pacifique ou guerrière. Une forte fécondité est alors une condition de progrès du groupe.

C'est seulement dans les populations isolées, ou situées dans les territoires où la vie est constamment précaire, qu'apparaissent des aptitudes indifférentes ou opposées à une forte fécondité.

Selon Lorimer, une des caractéristiques essentielles de l'Europe Occidentale et des populations du Nouveau Monde de même culture, est de réduire la famille au ménage - mari, femme et enfants - Cette caractéristique est très ancienne, et s'accentue avec l'urbanisation et l'industrialisation.

L'Occidental, beaucoup plus dégagé des liens familiaux, a, plus que tout autre, la responsabilité matérielle et morale de ses enfants. Le souci de ne pas se marier avant de pouvoir faire face aux charges de la famille apparaît plus tôt, et explique que la nuptialité est moins précoce en Occident que dans le reste du Monde.

Un tel retard du mariage diminue nécessairement la natalité, aussi parce que le célibat n'est pas considéré comme une anomalie, et parce que la morale est rigoureuse en ce qui concerne les relations sexuelles hors mariage.

b) La famille -

En outre, l'homme occidental, peu intégré dans une grande famille, se trouve plus isolé: l'absence d'une situation assurée au sein d'une large parenté rend plus impérieuse la nécessité d'une assurance dans les relations personnelles affectives. Dans la Société Occidentale, la première source de cette sécurité se trouve dans le sein de la famille conjugale pour la plupart des individus.

Cette situation confère à la famille conjugale une importance primordiale et explique le fait qu'elle ait survécu aux multiples transformations sociales des deux derniers siècles - la famille occidentale a perdu un grand nombre de ses fonctions, économiques en particulier, mais a conservé sa fonction essentielle.

On doit, en outre, noter que la conception moderne de la famille concorde avec la conception chrétienne; il n'y a pas dans ce domaine rupture avec le passé, mais au contraire affirmation logique des antécédents plus lointains.

Parmi les causes possibles des différences de conception de la famille entre l'Asie et l'Europe Occidentale, on constate une influence du christianisme, qui est d'un côté hostile au culte des morts, et qui, par ailleurs, insiste sur la sainteté du mariage. Ceci résulte bien du fait que le christianisme, voulant que l'union entre un homme et une femme se fasse librement, sans coercition étrangère à la volonté de chacun, et qu'elle soit indissoluble, a élevé le mariage au rang de sacrement. Le catholicisme a donné à la famille conjugale une consécration qui n'existe pas dans les autres groupements humains.

Le maintien de la natalité à un niveau élevé dans les sociétés où la culture traditionnelle motive une nuptialité générale et précoce et une forte fécondité, suppose le maintien de la culture traditionnelle et de l'organisation sociale correspondante. Or, ce maintien peut être rendu pratiquement impossible par les transformations dûes au contact de la civilisation occidentale.

On peut, en particulier, douter, d'après ce qu'on observe en AFRIQUE, que l'organisation tribale soit compatible avec l'expansion démographique accélérée à laquelle conduit une baisse de la mortalité.

Cette incompatibilité risque de conduire à une phase de désorganisation sociale intense, dont il convient d'examiner les effets.

Depuis quatre siècles, les populations occidentales

se trouvent en contact avec des populations de civilisations très différentes, contact parfois violent, qui a conduit à des situations de déclin ou d'extinction de populations autochtones.

Les causes de cette extinction et de ce déclin ne sont pas bien connues. Quelques unes, la guerre et les massacres expliquent dans certains cas la disparition de tels groupes; dans d'autres cas, les contacts des européens paraissent avoir conduit à une augmentation de la mortalité par la diffusion des maladies inconnues de ces populations, dans d'autres encore, ces contacts paraissent avoir provoqué une contamination vénérienne, qui s'est généralisée par la suite, soit du fait de la morale sexuelle traditionnelle de ces populations, soit en vertu d'un relâchement des coutumes, consécutif à la désorganisation sociale provoquée par la conquête.

Il est enfin possible que, même sans grande contamination vénérienne, la désorganisation sociale ait abaissé fortement la natalité par diminution de la nuptialité habituelle et de la stabilité des unions, par augmentation de la fréquence des avortements volontaires, par dépression psychologique conduisant à une abstention des relations conjugales, ou à des pratiques anti-conceptionnelles dans le mariage.

Dans les zones où le déclin n'a pas atteint l'extinction, parfois a succédé une nouvelle phase de forte natalité, mais sans que le contexte social et culturel motive une forte fécondité.

Dans cette phase, la désagrégation culturelle subsiste, et se traduit, par exemple, par des unions sans sanction religieuse ou légale, signe de la non adhésion aux normes; mais conduit à une attitude passive ou indifférente, où les facteurs purement biologiques prennent la place de tous les autres.

Une telle situation risque de se perpétuer, tandis que subsiste le déracinement culturel, conséquence de la conquête, de la colonisation, ou de l'esclavage.

Les conséquences sanitaires de la désorganisation sociale ont été franchement pénibles dans le passé. Dans le présent et pour le futur, leurs effets sont moins à craindre. La mortalité baisse, mais dans des conditions sociales défavorables, l'effet de contamination vénérienne est réduit par le progrès de la thérapeutique.

c) Le déracinement culturel -

Les effets psychologiques, au contraire, peuvent s'accentuer et même déterminer l'extension du déracinement culturel. On peut alors assister à une baisse de la fécondité due à ces effets, mais ce n'est pas une solution aux problèmes qui peuvent surgir d'une expansion démographique trop rapide.

N'est acceptable qu'une baisse de fécondité qui se produit au sein d'une société bien structurée, par adaptation de la culture traditionnelle ou adhésion à la nouvelle culture.

Cette baisse n'est pas cependant fatale, La désorganisation sociale et la désagrégation culturelle peuvent être plus ou moins intenses, selon la structure de la société et le contexte de la culture traditionnelle.

En l'absence de conséquences sanitaires néfastes, une forte fécondité peut se maintenir, même si les motifs culturels ont disparu, si la rupture des cadres traditionnels conduit rapidement à la primauté d'attitudes d'indifférence, de passivité et d'irresponsabilité. Cette possibilité n'est pas susceptible de se vérifier à propos de l'industrialisation.

Beaucoup semblent croire que ceci conduit automatiquement à une baisse volontaire de la fécondité.

Or, l'industrialisation ne peut, comme au cours du siècle dernier en Europe, s'accompagner d'une prolétarisation équivalente à une désagrégation culturelle plus ou moins intense.

On peut alors avoir une baisse de fécondité, il se peut aussi que la fécondité se maintienne au même niveau si le prolétariat industriel ne s'intègre pas totalement à la Société où il vit.

Il est évidemment impossible d'affirmer que c'est par ce mécanisme que l'Angleterre industrialisée a conservé pendant plus de temps que la France ( encore très rurale) une forte natalité.

L'expansion démographique de la majeure partie des populations sous-développées est actuellement plus rapide que celle des populations européennes au XIXème et au XXème siècles. En effet, elle a passé de 2% par an à 2,5%.

Un accroissement annuel de 3% et plus est même à prévoir dans un avenir très proche.

Cette grande rapidité dans l'expansion de l'espèce humaine, est, dans certains cas, dûe à une mortalité déjà plus basse que celle de certains pays de l'Europe au siècle dernier, les progrès considérables de la médecine ont permis de lutter avec efficacité contre la mort, même dans un contexte économique et social défavorable; mais, même quand la mortalité déjà basse demeure égale ou supérieure à celle qui existait en Europe il y a 50 ou 100 ans, l'expansion est généralement plus rapide dans les pays sous-développés parce que leur natalité est, en général, plus élevée que celle de l'ancienne Europe.

Cette natalité plus élevée résulte d'une nuptialité plus forte et plus précoce qu'en Occident (Il n'ya qu'en Inde qu'une coutume matrimoniale interdit un second mariage aux veuves), et non d'une fécondité plus forte des unions.

La fécondité légitime ( ou ses équivalents locaux) ne semble pas dépasser aujourd'hui, en quelque région que ce soit, celle de l'ancienne Europe.

Dans le même ordre de grandeur, au Brésil et chez les musulmans blancs qui vivent au voisinage du bassin méditerranéen, elle paraît nettement inférieure en Inde, en Extrême Orient et en Afrique Noire.

# COURS DE DEMOGRAPHIE ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE

Dans la plupart des pays du monde, la science démographique et l'art d'interpréter les recensements ne se sont développés que récemment. Certaines nations se sont occupées de démographie sous une forme assez sommaire dès l'Antiquité, mais c'est seulement durant les deux derniers siècles que l'on a élaboré, pour des régions de quelque étendue, des statistiques démographiques satisfaisantes. Ces statistiques sont loin de s'étendre au monde entier. Elles sont perfectionnées en Europe, en Amérique du Nord, dans la plus grande partie de l'Océanie, mais elles sont incomplète pour l'Amérique Latine et font totalement défaut pour de vastes régions d'Asie et d'Afrique. L'évaluation précise de la population totale de la planète reste à faire, et l'on ne connaît le taux d'accroissement actuel de l'espèce humaine que d'une façon très approximative.

A la différence des populations de l'Asie et de la zone de peuplement européen, la population de l'Afrique semble n'avoir guère changé numériquement entre le XVIIème siècle et la fin de XIXème. Les évaluations de Wilcox attribuent à l'Afrique une population constante de 100 millions d'habitants de 1650 à 1850. Carr Saunders, tenant compte des effets de la traite des noirs, a estimé qu'entre 1650 et 1800, cette population était tombée de 100 millions à 90 millions d'habitants et qu'elle était remontée à 95 millions en 1850.

Kuczynski, écrivait en 1944 que la population actuelle de l'Afrique, non nompris les pays méditerranéens, était à peu près la même que 200 ans plus tôt.

Les évaluations du Secrétariat des Nations-Unies indiquent que cette population a doublé depuis 1850. Il est possible que les chiffres exagèrent l'accroissement, car de récentes évaluations faites pour de nombreuses régions d'Afrique et fondées sur des sources d'information plus sûres, indiquent que les évaluations antérieures étaient trop faibles. Le taux annuel d'accroissement qui résulte des évaluations faites par le Secrétariat des Nations Unies pour la période de 1920 à 1950 est de 13 pour 1.000, mais l'on ne saurait attacher qu'une créance modérée à ce pourcentage qui pourrait être sensiblement trop élevé.

Les relations commerciales avec les Européens avaient tout d'abord déterminé dans certaines communautés

tribales d'Afrique ( de même que d'Amérique,d'Océanie et d'Asie ) une tendance à la dépopulation. Ce phénomène a été dû, parfois, aux révoltes contre la domination européenne et aux maladies introduites par les Européens. Dans d'autres cas, la dépopulation a été attribuée, en partie tout au moins, à des pratiques traditionnelles visant à diminuer la fécondité ou à une stérilité résultant de maladies. L'importance relative de ces facteurs dans l'influence exercée sur la fécondité est en général mal connue. Dans la plupart des grandes communautés tribales restées pendant de longues périodes en contact avec une population européenne, le mouvement initial de dépopulation a fait place à des processus d'adaptation ou d'assimilation et a été suivi d'une tendance à un accroissement naturel accéléré.

Kuczynski a conclu que la population de nombreux territoires d'Afrique occidentale est à l'heure actuelle, moins nombreuse qu'elle ne l'était avant l'arrivée des marchands d'esclaves européens.

Cependant, bien que la population de ces territoires ait probablement été stationnaire pendant le premier quart de notre siècle, elle a, semble-t-il, augmenté au cours des 15 années suivantes.

Lugard attribue la faible densité actuelle de population de l'Afrique occidentale aux guerres entre tribus, aux razzias d'esclaves et aux épidémies non enrayées qu'il y a eu dans le passé, et en ce qui concerne la période plus récente, aux maladies vénériennes et autres maladies transmissibles.

Il est fort possible que la population des territoires britanniques d'Afrique orientale ait souffert avant 1895 des guerres entre tribus, des famines et des épidémies et qu'entre 1895 et 1920, elle ait diminué du fait d'introduction de nouvelles maladies. Depuis 1920, la population semble avoir augmenté au taux annuel très modéré de 5 pour 1000 environ.

Dans d'autres parties de l'Afrique, les études démographiques font apparaître des situations très diverses. En Guinée Française, on a constaté que l'effectif de certaines tribus diminuait alors que celui de tribus voisines augmentait. L'étude d'une collectivité primitive du Sierra-Leone révèle que la population y est en baisse, bien que, selon l'auteur, elle augmente selon une progression lente dans l'ensemble de la région. Des enquêtes faites en Rhodésie du Nord et en Rhodésie du Sud ont fait apparaître une natalité record, grâce à laquelle la population a doublé en une génération.

A Madagascar, on a constaté un accroissement naturel très lent; la faible densité de population de l'ouest de Madagascar est attribuée à la dépopulation massive résultant des razzias d'esclaves, opérées autrefois par une tribu.

La situation démographique dans le nord de l'Afrique a été, dans l'ensemble, analogue à celle de l'Asie. En Egypte, un nouveau cycle d'accroissement succédant au faible niveau atteint sous le régime des Mameluks aurait, croit-on, commencé sous Méhémet-Ali (1805-1848), coïncidant avec l'amélioration de l'irrigation et une immigration considérable. Selon des évaluations dépourvues de rigueur, la population aurait doublé pendant cette période. Le recensement de 1882 a donné 6.800.000 habitants, chiffre que l'on a porté à 7.550.000 pour tenir compte des lacunes du dénombrement.

Le recensement de 1937 a fait ressortir un total de 15.990.000 habitants. Il y aurait donc eu un accroissement annuel moyen d'environ 12 pour 1000 entre 1882 et 1937.

En Algérie, d'après les statistiques officielles, le nombre des habitants est passé de 2.500.000 en 1856 à 7.200.000 en 1936, et celui des musulmans, de 2.300.000 à 6.100.000.

L'accroissement moyen annuel, au cours de cette période, aurait été d'environ 13 pour 1000, pour l'ensemble de la population, et 12 pour 1000 pour les musulmans. Toutefois, dans les cinq années antérieures à 1936, ce dernier taux était remonté à 20 pour 1000 environ. L'accroissement a été plus marqué au nord de l'Algérie qu'au sud; il est possible que la différence soit la conséquence d'inexactitudes dans les statistiques officielles et aussi de migrations. Chevalier attribue cette différence aux conditions d'existence moins favorables dans les montagnes du sud. Pendant la guerre, l'augmentation de l'ensemble de la population algérienne s'est ralentie; son taux moyen a été 14,4 pour 1000 en 1936-48. En Tunisie et au Maroc français, on a constaté une tendance à un accroissement accéléré de la population pendant une longue période.

Une étude récente de la population de l'Union Sud Africaine évalue à 17 pour 1000 le taux moyen d'accroissement naturel des Bantous entre 1936 et 1946. Les "recensements" officiels du Tanganyika mentionnés dans le rapport de l'Organisation des Nations Unies sur la population de ce

territoire, indiquent que l'accroissement de la population autochtone y a été pratiquement nul entre 1913 et 1921 et qu'il a atteint le taux moyen de 20 pour 1.000 entre 1921 et 1948. En réalité, l'évolution peut avoir été entièrement différente, car les données dont on a disposé pour les estimations étaient insuffisantes et peu dignes de foi.

Les diverses constatations faites donnent à penser que dans l'extrême nord et dans l'extrême sud du continent africain, les populations s'accroissent actuellement selon un rythme accéléré, mais que dans le reste de l'Afrique, la situation est très variable, avec des populations stationnaires, ou même en baisse dans certaines régions, en voie d'accroissement rapide dans d'autres. Le contact avec l'Europe a eu pour effet, parfois, de le ralentir, suivant la nature et l'intensité des rapports avec l'Occident et la mesure dans laquelle les sociétés autochtones ont pu s'adapter à ces nouvelles influences.

En Afrique du Sud, où la pénétration européenne et la présence d'une importante population européenne ont exercé les répercussions les plus profondes, la population a augmenté rapidement à l'époque contemporaine.

De nombreux auteurs ont insisté sur le fait que la mortalité élevée qui caractérise les régions d'Asie et d'Afrique dont l'économie est insuffisamment développée est due, en partie, aux niveaux de vie très bas et à l'insuffisance tant des moyens d'éducation que des services médicaux et sanitaires. A un moindre degré, il en est de même pour les régions dans lesquelles la mortalité est moyenne, notamment en Amérique Latine, en Europe occidentale et dans les pays d'Asie et d'Afrique qui ont le plus progressé sur la voie du développement économique et des réformes sociales qui accompagnent ce développement.

Il ressort de toutes les données disponibles qui montrent l'interdépendance des taux de mortalité et de certaines caractéristiques de la situation économique et sociale qu'une mortalité élevée a'accompagne toujours d'un faible revenu par habitant et d'un taux élevé d'analphabétisme, et se manifeste dans les régions où un fort pourcentage de la population masculine travaille à l'agriculture et où la proportion des médecins est très faible.

Au contraire, la mortalité est peu élevée dans les pays où la population dispose de revenus considérables, où

l'analphabétisme est rare, où l'économie n'est pas essentiellement agricole et où le personnel médical est suffisamment nombreux. Bien que l'on ne dispose que rarement de statistiques relatives aux autres éléments, tels que les conditions de logement et d'alimentation, l'hygiène publique etc... il est probable que ces statistiques feraient apparaître une corrélation analogue entre ces éléments et le niveau de la mortalité.

Dans les régions où sévit une forte mortalité, une grande partie des décès est due aux maladies contagieuses. Dans l'Inde, le choléra, la variale et la peste ont assez régulièrement revêtu un caractère épidémique et les cas de tuberculose active sont nombreux.

On estime qu'au moins 100 millions de personnes par an sont atteintes de paludisme et que cette maladie cause chaque année, directement ou indirectement, le décès de quelque deux millions d'individus. En Egypte, le taux de mortalité causée par la diarrhée ou l'entérite est élevé, non seulement chez les enfants, mais encore dans toute la population. Des maladies contagieuses comme la fièvre typhoïde, la dysenterie et le typhus se manifestent à l'état endémique, et les épidémies de variole et de choléra ne sont pas rares.

C'est à des facteurs analogues que sont dûs les taux élevés de mortalité d'une grande partie du continent africain. Les causes des mauvaises conditions de santé et de la mortalité excessive que l'on rencontre dans la population africaine du Tanganyika sont nombreuses : maladie du sommeil - paludisme - tuberculose - schistosomiase - ankylostomiase - lèpre - maladies vénériennes - variole - grippe - pneumonie - obstétrique pratiquée sans hygiène - mauvaise alimentation des nourrissons - carences alimentaires et famines.

Badenhorst a calculé que pour la période 1936-1940,le taux brut de mortalité, parmi la population indigène de l'Union Sud Africaine, se situait entre 21 et 25 pour 1.000, alors que, parmi la population européenne, il n'était que de 9 pour 1.000 environ.

Nkomo, en analysant les facteurs qui tendent à augmenter considérablement la mortalité chez les autochtones, signale plus particulièrement l'encombrement des habitations et les mauvaises conditions de logement, le manque d'hygiène, l'insuffisance des services médicaux préventifs, la pénurie de personnel médical, et enfin, la confiance excessive des autochtones dans les pratiques médicales africaines, Il

attribue la tuberculose qui est très répandue, à l'ignorance, à la sous-alimentation, au surpeuplement des logements et au manque d'hygiène. Il constate enfin que le typhus est inséparable de la sous-alimentation ou des carences alimentaires et de la malpropreté., et que la fièvre typhoïde se déclare lorsque les conditions d'hygiène sont mauvaises, et que l'eau destinée à la consommation est impure. Après avoir procédé à une étude sur une communauté primitive du Sierra-Leone, où le taux de mortalité était élevé, Harding a constaté que l'un des facteurs en cause était la croyance en la sorcellerie et l'usage des médicaments indigènes.

Des conditions analogues à celles qui règnent en Asie et en Afrique se retrouvent dans bien d'autres parties du monde où le niveau de la mortalité est élevé. En général, dans les pays insuffisamment développés, les carences alimentaires chroniques, les famines occasionnelles et les maladies infectieuses qui, sévissant à l'état endémique, revêtent périodiquement un caractère épidémique, sont aujourd'hui les causes immédiates de la surmortalité. On peut y voir le symptôme du dénuement et de la misère, de l'ignorance et de l'apathie. Si les causes profondes diffèrent selon les pays, elles sont toujours d'une grande complexité. De nombreux facteurs entrent en jeu - facteurs politiques, culturels, religieux et géographiques, et tous ceux que, faute d'avoir pu les déterminer avec précision, on a groupés sous la rubrique "accidents historiques".

Dans tous les pays, les taux de mortalité varient presque toujours selon les groupes ethniques, raciaux ou religieux. Si ces différences présentent de l'importance du point de vue de l'organisation des services de santé publique et des programmes médicaux, il est probable qu'elles ne sont pas dûes à des différences innées parmi les groupes eux-mêmes. Elles sont, en partie, imputables au fait que ces divers groupes ne vivent pas dans les mêmes conditions en ce qui concerne le revenu, la profession, le lieu de résidence ( villes ou campagnes), l'éducation,etc...

Dans certains pays coloniaux et dans certains anciens territoires coloniaux, on a relevé des différences importantes entre les taux de mortalité des divers groupes raciaux ou ethniques. C'est ainsi que, dans l'Union Sud Africaine, les estimations montrent que, pendant la période qui a immédiatement précédé et suivi l'année 1940, le taux brut de mortalité se situait entre 9 et 10 pour la population européenne, entre 21 et 25 pour les Bantous, entre 23 et 25

pour la population de couleur et entre 14 et 19 pour les personnes d'origine asiatique.

On constatera qu'en Afrique, comme en Amérique latine et dans toute l'Asie à l'exception du Japon - région qui dans son ensemble, compte plus des deux tiers de la population du globe - le taux de natalité est estimé approximativement à 40-45. Dans les autres régions où les statistiques sont beaucoup plus satisfaisantes, le taux de natalité est plus faible et se situe entre 17 et 34. Les variations du taux d'un pays à l'autre sont encore plus marquées.

On possède quelques données sur le taux de natalité de certaines populations de l'Afrique du Nord. Le taux de natalité enregistré en Egypte pendant la période 1932-1938, était de 43; il était de 42,5 pendant la période 1946-1948. Cependant, le taux effectif de natalité est sans doute bien supérieur, comme semble l'indiquer le fait que le taux enregistré était plus élevé dans les régions désignées comme "régions du service de la Santé Publique", où l'enregistrement paraît avoir été meilleur.

Les taux de natalité enregistrés depuis le début du XXème siècle, accusent certaines fluctuations mais aucune tendance bien définie. Pour la Libye on a évalué à 40, d'après le nombre d'enfants de moins de 5 ans dénombrés au recensement de 1936, le taux minimum de natalité pour la période 1931-1936. On a, pour ainsi dire, aucun renseignement qui permette d'indiquer les taux de natalité dans les tribus qui constituent la majeure partie de la population de l'Afrique; les très rares données que l'on possède, indiquent que le taux de natalité est de 40 pour 1.000 ou plus. A la suite d'un sondage effectué en 1948 dans le district de Hartley en Rhodésie du Sud, au moyen d'un échantillon de 166 naissances enregistrées seulement, on a obtenu un taux de natalité de 46,5 et on a mentionné un taux de 45 pour 1.000 en Rhodésie du Nord, calculé en 1940 par un missionnaire.

Le taux de natalité dans la population d'origine européenne de l'Afrique du Sud s'est chiffré à 24,2 pour la période 1932-1938 et à 26,4 pour la période 1946-1950.

En Egypte, les taux de natalité sont très différents selon la confession religieuse. Dans l'ensemble du pays, le taux brut de natalité était, en 1937, 43 pour les musulmans,

34 pour les chrétiens et 21 pour les juifs. Au Caire, on a observé aussi des différences très sensibles entre les groupes religieux: en 1939, les taux de natalité au Caire pour les musulmans et les chrétiens étaient respectivement 49 et 29. Bien que ces données ne constituent qu'une indication, il semblerait que l'urbanisation a eu jusqu'à présent peu d'effet sur la fécondité des musulmans.

Les données statistiques concernant la fécondité manquent pour de nombreuses régions du monde, en particulier pour la plupart des pays sous-développés où l'on en aurait besoin d'urgence pour l'élaboration des plans de développement économique et social. Dans la plupart des pays industrialisés, on possède depuis un siècle, et, dans quelques cas, depuis le XVIIIème siècle, des renseignements sur le nombre annuel des naissances, mais ce n'est que dans un nombre restreint de pays que l'on a pu réunir des renseignements plus détaillés concernant notamment la dimension des familles et le nombre des naissances ou des enfants vivants selon l'âge du père et de la mère, la durée du mariage, le rang de leur naissance, la profession ou le revenu.

LES MIGRATIONS

Si l'on laisse de côté la traite des noirs, qui a commencé au début du XVIème siècle, et s'est poursuivie jusqu'au moment où, au XIXème siècle, l'esclavage a été aboli, on peut dire qu'assez peu d'Africains ont quitté leur continent. Les immigrants venant d'autres continents ont été surtout des Européens. Jusqu'à la période de pénétration économique et de mise en valeur, c'est-à-dire jusqu'aux dernières années du XIXème siècle, l'Afrique est demeurée essentiellement un "continent à comptoirs". Le nombre des Européens en Afrique qui n'était, selon les estimations, que d'environ 135.000 en 1835, est maintenant de l'ordre de 5 millions. Environ 2.500.000 d'entre eux vivent en Afrique du Sud, 2 millions en Afrique du Nord et le reste dans diverses régions du centre de l'Afrique. Par rapport à l'immigration européenne, le nombre d'immigrants venant d'autres continents que l'Europe ( il s'agit surtout d'Indiens) a été peu considérable. Les mouvements de migration entre pays d'Afrique ont intéressé à la fois la population autochtone et les immigrants européens.

La population européenne d'Afrique comprend des fonctionnaires dont le séjour est relativement court, des colons qui y sont venus pour s'enrichir et retournent ensuite dans leur pays, et les colons qui s'y sont établis définitivement. La majorité de ces derniers se trouve dans l'Union Sud-Africaine et en Rhodésie du Sud.

A la fin du XIXème siècle et au début du XXème, la plupart des immigrants arrivant dans l'Union Sud-Africaine étaient de nationalité britannique, mais au cours de la période 1924-1940, c'est surtout d'Allemagne, de Lithuanie et des Pays-Bas que les immigrants européens sont venus.

Quand les immigrants en provenance du sud et du centre de l'Europe sont entrés dans les pays en grand nombre au cours des années 1920-1930, une loi a imposé des restrictions rendues plus sévères par la suite, en fixant des contingents. La Rhodésie du Sud, la Rhodésie du Nord, le Kénya, le Tanganyika, et l'Ouganda ont accueilli des Européens provenant surtout de Grande-Bretagne.

L'Algérie, la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Lybie et l'Erythrée, autres pays d'immigration européenne en Afrique, ont accueilli des Français et des Italiens.Au cours des dernières années et surtout depuis la deuxième

guerre mondiale, le nombre d'immigrants européens a augmenté dans certains pays d'Afrique, notamment en Rhodésie.

Les immigrants venus d'autres continents ont été surtout des Indiens qui ont commencé à arriver dans l'Union Sud Africaine avec des contrats de travail dès 1860. Sauf pendant les années 1866-1874, où l'importation de la main-d'oeuvre indienne a été suspendue, l'immigration de travailleurs indiens s'est poursuivie sans interruption jusqu'en 1911, date à laquelle le Gouvernement de l'Inde a interdit leur recrutement. Selon le type de contrat en vigueur jusqu'à cette époque, l'ouvrier immigrant était engagé pour une période de cinq ans, à l'expiration de laquelle il pouvait, soit renouveler son contrat, soit s'installer librement dans l'Union Sud Africaine, soit retourner dans l'Inde. Certains de ces travailleurs se sont établis définitivement dans l'Union Sud-Africaine, et leur nombre s'est accru par suite de l'arrivée d'un grand nombre d'autres Indiens immigrant à leurs propres frais. Abstraction faite de l'émigration vers l'Union Sud-Africaine, qui a débuté dans des circonstances spéciales, la plupart des immigrants indiens se sont installés au Kénya, au Tanganyika et dans l'Ouganda, où ils constituent la catégorie de population non autochtone la plus importante, leur nombre étant le quadruple de celui des Européens.

On trouve également des collectivités indiennes importantes à Zanzibar et en Afrique Orientale portugaise. Des immigrants indiens se sont également installés en moins grand nombre en Rhodésie, au Nyassaland et en Somalie britannique.

Les mouvements de migration de la population autochtone d'Afrique sur le continent même, qui sont surtout des mouvements d'hommes, ont accompagné la colonisation du continent par les Européens et l'institution d'une économie de marché impliquant l'emploi d'une main d'oeuvre salariée. L'autochtone, pour qui ce type d'emploi était nouveau et dont les institutions reposaient sur une économie de subsistance, ne s'est pas laissé intégrer sans hésitation dans la structure économique introduite par les Européens, mais le nombre d'Africains jouant un rôle dans le nouvelle économie a progressivement augmenté, de sorte qu'à l'heure actuelle plusieurs centaines de milliers d'autochtones franchissent chaque année la frontière de la plupart des territoires pour se rendre dans les lieux d'embauche. Les migrations internes de population autochtone de l'Afrique ne sont pas un phénomène nouveau, mais, avant l'arrivée des Européens, elles résultaient

du désir qu'avaient les autochtones de s'installer dans des régions plus fertiles, et non de celui de trouver un emploi salarié dans des entreprises européennes. De nombreuses régions d'Afrique sont aujourd'hui à la fois importatrices et exportatrices de main-d'œuvre, de sorte qu'il y a parfois un mouvement de va-et-vient.

Les migrations des travailleurs africains sont généralement temporaires, car ils reviennent périodiquement dans leur tribu. Ces mouvements sont dûs en partie à un recrutement actif. Les mouvements individuels, parfois illégaux, semblent avoir augmenté dans une certaine mesure.

Il se produit également des mouvements de la population européenne à l'intérieur du continent africain. l'Union Sud-Africaine sert de pays de première installation pour beaucoup de nouveaux immigrants européens et c'est surtout de ce pays que viennent les immigrants qui s'installent dans les territoires voisins situés au Nord.

Facteurs qui influent sur l'ampleur des migrations internationales et sur leur orientation.

Il n'est pas toujours aisé de déterminer les facteurs qui exercent une influence sur les mouvements migratoires. Les enquêtes relatives aux mobiles qui incitent les émigrants à quitter leur pays ont été peu nombreuses, et les raisons données ne sont pas nécessairement les raisons véritables.

Les conclusions auxquelles on est parvenu. reposent en majeure partie sur des suppositions concernant les circonstances d'ordre économique, social et autres qui présentaient de l'importance pour les émigrants. Il est évident que les raisons des migrations sont assez diverses et d'importance inégale.

Ces facteurs n'exercent pas une influence uniforme sur toutes les migrations. On a rarement entrepris d'étudier les facteurs qui influent sur le phénomène général de la migration Les études ont porté, pour la plupart, sur des mouvements migratoires déterminés et les conclusions auxquelles elles ont abouti ne sont pas applicables, en général, à des migrations survenant dans des conditions différentes.

Les facteurs principaux sont groupés en trois

catégories :

1) facteurs économiques
2) facteurs démographiques
3) facteurs d'ordre culturel et politique.

L'immigration d'Européens dans les Amériques, en Sibérie, en Océanie et dans différentes parties de l'Afrique a souvent eu un caractère permanent et elle s'est traduite par l'établissement, dans ces parties du monde, de groupes importants et toujours plus nombreux de populations de souche européenne. D'autre part, les migrations entre pays limitrophes d'Europe, et, récemment, entre pays d'Afrique et d'Asie, ont porté sur des travailleurs qui cherchaient à s'employer pendant quelques mois ou quelques années seulement dans les régions d'immigration, et qui n'ont exercé qu'une influence relativement minime sur l'accroissement de la population.

Les migrations organisées pendant la seconde moitié du XIXème siècle et les premières décades du XXème siècle, en vue de fournir une main d'oeuvre peu coûteuse à certaines régions essentiellement productrices de matières premières, n'ont pas toujours eu le même caractère de permanence, et leurs effets sur la population des régions d'accueil ont été très différents.

Parmi les migrations de ce genre, il en est de très diverses, comme, par exemple, de déplacement forcé d'esclaves africains, ou le recrutement volontaire de travailleurs migrants orientaux pour les plantations et les mines, surtout dans le sud-est de l'Asie. Beaucoup de ces déplacements n'ont été que temporaires, car la plupart des travailleurs en question retournaient dans leur pays d'origine après une période de travail à l'étranger. Dans certains cas, les immigrants et leurs descendants sont restés sur place en nombre suffisant pour constituer l'origine d'une population en cours de développement, comme aux Antilles, par exemple; dans d'autres cas, ils ont formé des colonies minoritaires, qui sont venues contribuer plus ou moins à l'accroissement de la population indigène.

De nombreux auteurs ont étudié l'influence de ces migrations sur l'accroissement de la population. Jusqu'ici, cependant, les facteurs auxquels sont dues les divergences entre les résultats auxquels ont abouti ces divers mouvements migratoires n'ont pas encore fait l'objet d'études approfondies.

Il est hors de doute que l'importance numérique des colonies permanentes d'immigrants par rapport au volume de l'immigration nette, ne dépend pas seulement de la proportion des migrants qui sont rentrés dans leur pays après un bref séjour, mais aussi de l'importance de l'excédent d'hommes par rapport aux femmes dans ces groupes et de leur taux de mortalité.

On a attribué l'accroissement rapide de la population asiatique de l'Afrique du Sud (principalement les Indiens au Natal), qui a passé de 166.000 en 1921 à 285.000 en 1946, à une mortalité relativement faible, et à une fécondité exceptionnellement élevée.

On remarque chez les immigrants et leurs descendants une tendance générale à adopter, en matière de reproduction, les habitudes du pays où ils émigrent.

Dans le cas de l'Afrique, on admet que c'est le contraire.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

La fécondité est en général assez élevée dans toute l'Asie et dans la plus grande partie de l'Amérique Latine, de même que parmi la plupart des populations autochtones de l'Afrique. A l'exception du Japon et de quelques pays de l'Amérique Latine, les taux de natalité dans ces régions donnent peu de signes de fléchissement, voire même aucun. Selon les données assez rudimentaires dont on dispose en ce qui concerne la mortalité dans les régions précitées, les taux de mortalité ont sensiblement baissé dans bon nombre de ces pays depuis quelques dizaines d'années, il s'ensuit que la population n'a cessé de s'accroître à un rythme accéléré; dans certains pays, le taux annuel d'accroissement est proche de 3 pour 100, ou même dépasse ce chiffre. Dans d'autres pays de ces régions, la diminution que le taux de mortalité a accusée jusqu'ici a été plus faible, bien que, pour beaucoup d'entre eux, il soit impossible, avec les renseignements insuffisants dont on dispose, de déterminer si la mortalité a diminué et, dans l'affirmative, dans quelle proportion.

Ainsi donc, dans la mesure où les données disponibles le permettent, on peut actuellement distinguer dans ces régions deux tendances démographiques différentes: d'une part, un accroissement rapide de la population dans certains secteurs, et, d'autre part, un accroissement s'effectuant lentement ou inexistant dans d'autres secteurs.

Etant donné l'absence de données valables concernant les tendances démographiques qui se sont manifestées dans le passé et le peu de certitude avec laquelle on peut prévoir l'évolution économique de la plupart des pays de ces régions, les hypothèses que l'on peut faire au sujet de leur accroissement démographique futur relèvent nécessairement du domaine de la spéculation.

Ceci est vrai surtout des régions où la densité de la population est faible et, notamment, de la plus grande partie de l'Afrique et aussi des îles situées entre l'Océan Indien et l'Océan Pacifique.

Par contre, dans des régions où la densité de la population est élevée, comme l'Inde et la Chine, il est possible que la population ait, d'ores et déjà, presque atteint l'effectif maximum que permet la conjoncture économique et sociale et que son accroissement ultérieur soit, dans une large mesure, déterminé par l'augmentation de la productivité économique.

Il a été établi relativement peu de prévisions concernant la population future dans ces régions où la fécondité est élevée. Récemment, l'Organisation des Nations-Unies a publié une étude qui indique que le taux d'accroissement pour le groupe de régions qui comprend l'Afrique, le Proche-Orient, la région méridionale de l'Asie Centrale et l'Extrême - Orient ( Japon non compris) pendant la période 1950-1980, ne dépassera vraisemblablement pas une moyenne annuelle de 1,3 pour cent et ne sera pas inférieur à une moyenne annuelle de 0,7 pour cent, ce qui représente comme hypothèse"moyenne" un chiffre de un pour cent. Si la population globale de ces régions augmentait selon les taux précités, elle passerait de 1,387 millions en 1950 à un chiffre qui se situerait entre 1,710 millions et 2,043 millions en 1980; l'hypothèse "moyenne" en ce cas serait de 1,869 millions. Le chiffre le plus élevé a été calculé en tablant sur des réductions croissantes du taux de mortalité et de faibles variations du taux de natalité; le chiffre le plus bas a été établi en présumant que le taux de mortalité restera élevé et le taux de fécondité inchangé.

Les prévisions qui ont été faites, concernant la population future d'un certain nombre de pays d'Asie et d'Afrique, où les services de la Santé Publique ont été grandement améliorés, indiquent que, si aucun désastre de grande envergure ne survient, la chute rapide du taux de mortalité, qui ne sera accompagnée dans l'immédiat que d'une faible diminution du taux de fécondité, si tant est qu'il

s'en produise une, donnera lieu à des accroissements de population importants. Néanmoins, les prévisions relatives à certains pays qui comptent parmi les plus pauvres et les plus peuplés de ces deux continents sont en général plus prudentes.

On s'attend à ce que les populations de l'Afrique du Nord et de l'Union Sud-Africaine augmentent rapidement. En ce qui concerne l'Afrique du Nord, Henry estime que la population musulmane qui s'élevait à 18,4 millions d'habitants en 1946, atteindra, en 1976, 25 millions d'habitants au minimum et 32 millions d'habitants au maximum.

Badenhorst, faisant abstraction des mouvements migratoires et des guerres éventuelles, et présumant que les taux en baisse de mortalité et de fécondité dans les quatre groupes ethniques (Européens, "Coloured", Asiatiques et Bantous) qui constituent la population, diminuent suivant un rythme qui diffère pour chacun de ces groupes, estime que l'ensemble de la population de l'Union Sud-Africaine passera de 12,2 millions d'habitants en 1950 à 21,2 millions en 1980.

Bien que l'on soit d'avis que la plupart des pays de l'Afrique centrale pourraient, si leurs ressources faisaient l'objet d'un développement intensif, assurer l'existence de populations sensiblement plus considérables que celles qui sont les leurs actuellement, on estime que la population de beaucoup d'entre eux ne s'accroît qu'assez lentement.

<u>Effets des tendances démographiques dans les pays insuffisamment développés</u>.

Maintenant, nous renoncerons à déliniter exactement les territoires visés, en introduisant une définition précise de la notion de pays sous-développé.

Le seul critère absolu, applicable en la matière, est l'incapacité d'un pays à satisfaire un besoin élémentaire de ses habitants, celui de se nourrir par exemple. Les progrès de la diététique ont permis ainsi de déterminer avec une certaine précision la mesure dans laquelle un pays est sous-développé. Ce critère est cependant trop étroit pour fournir une base de comparaison satisfaisante. On peut également faire intervenir des critères relatifs, fondés sur la comparaison entre certains pays, considérés aujourd'hui comme insuffisamment développés, et d'autres pays qui ont passé précédemment par un stade de développement plus ou moins analogue. On peut invoquer ainsi des critères économiques (revenu national par habitant, etc...) sociaux (condition de la

femme, etc...) culturels ( proportion d'analphabètes,etc...) ou des critères fondés sur l'état de santé de la population ou la situation démographique (durée moyenne de vie, fécondité,etc..)

Certains experts de l'Organisation des Nations Unies, se sont principalement appuyés sur des critères économiques et ont eu tendance en général à assimiler la notion de pays sous-développé à celle de "pays pauvre". Leduc a considéré l'insuffisance de l'équipement ou tout au moins des ressources en capitaux comme le trait caractéristique des pays sous-développés.

Sauvy a distingué dix caractères communs à tous les pays sous-développés:

1.- haute mortalité
2.- forte fécondité
3.- alimentation physiologiquement insuffisante
4.- hygiène rudimentaire
5.- condition inférieure de la femme
6.- travail des enfants
7.- faible développement de l'instruction
8.- primauté du secteur agricole
9.- faiblesse des classes moyennes
10.- absence de suffrage universel libre.

D'un point de vue administratif, on peut entendre par pays sous-développé tout Etat qui demande à d'autres Etats ou à des Institutions Internationales de lui fournir une assistance en vue de son développement économique. Toute définition sera, dans une certaine mesure, conventionnelle.

Quel que soit le critère appliqué, on trouvera dans n'importe quel pays, des régions ou des populations que l'on pourra qualifier de sous-développées. Cependant, lorsque les habitants de ces régions ou les membres de ces groupes constituent simplement une minorité dans l'Etat, leur situation soulève des problèmes internes, différents de ceux qui se posent dans les pays généralement désignés sous le nom de sous-développés.

On a enregistré récemment un accroissement plus ou moins rapide de la population dans un grand nombre de pays de ces régions.

L'Afrique septentrionale et méridionale se caractérisent actuellement par une augmentation assez rapide de la population. Pour l'Afrique Centrale, les statistiques dont on dispose, bien que généralement incomplètes, font apparaître de grandes différences entre les régions; il semble que le taux d'augmentation soit assez élevé en certains endroits,

tandis que la population est stationnaire ou même en régression dans d'autres régions. Dans ceux des pays du sud-est de l'Europe, que l'on peut considérer comme sous-développés, on enregistre dans l'ensemble une augmentation modérée de la population.

Il est paradoxal de constater que, même dans les pays que l'on qualifie de surpeuplés, le manque de main d'oeuvre est l'un des principaux obstacles au développement économique. Cette situation tient en premier lieu au fait qu'étant donné la manière dont la population se répartit par âge, le nombre d'adultes est insuffisant. De plus, dans plusieurs pays sous-développés, il arrive qu'en raison de certaines coutumes sociales, seuls une proportion relativement faible de la population adulte est disponible pour des tâches qui contribueraient au développement économique, même si la population en question est loin dêtre entièrement occupée dans ses emplois traditionnels. L'insuffisance qualitative de la main d'oeuvre joue un rôle encore plus important. On a constaté, par exemple, que dans les régions où l'état de santé de la population est très mauvais, on ne pourrait recruter qu'un très petit nombre de travailleurs si l'on appliquait des normes médicales rigoureuses. Enfin, et surtout, le recrutement d'une main d'oeuvre industrielle est rendu difficile par le manque de personnel qualifié, notamment dans les métiers spécialisés, dans les cadres et dans les professions libérales.

Dans les pays insuffisamment développés, la répartition de la population par âge n'est pas la même que dans les pays industrialisés : le nombre des enfants est proportionnellement plus élevé et celui des adultes proportionnellement plus faible.

Dans les pays insuffisamment développés, les enfants âgés de moins de 15 ans représentent environ 40%, ou même un pourcentage plus élevé de la population totale, alors que, dans les pays économiquement avancés, cette proportion oscille d'ordinaire entre 22 et 30%. D'autre part, si les personnes âgées de 65 ans au moins représentent 10% ou même plus de la population dans de nombreux pays industrialisés, il est rare que cette proportion dépasse 3 ou 4% dans les pays sous-développés, notamment dans les pays africains. Les personnes âgées de 15 à 65 ans, qui représentent la plus grande partie de la main d'oeuvre capable d'exercer une activité économique, constituent environ 65%, ou davantage, de la population dans la plupart des pays économiquement avancés, alors que ce même groupe

est sensiblement inférieur à 60% dans la plupart des pays sous-développés. Il en résulte que les personnes à charge représentent un fardeau plus lourd dans les pays sous-développés, même si l'on admet, à tort ou raison, que l'entretien d'un enfant est moins onéreux que celui d'un vieillard à charge.

La composition par âge favorable de la population que l'on rencontre dans ces pays est dûe au premier chef à un taux élevé de natalité. Les pays où la mortalité diminue, mais où la natalité se maintient à un taux très élevé, n'ont guère de perspectives d'améliorer leur situation à cet égard.

La charge que représente le nombre élevé d'enfants est allégée, dans les pays insuffisamment développés, par la pratique courante de faire travailler les jeunes enfants.

Selon des estimations entreprises par l'Organisation des Nations Unies, l'Amérique Latine, en 1947, comptait pour dix personnes âgées de 15 à 59 ans, plus de 7 personnes au-dessous de 15 ans et plus de 8 pour les deux groupes réunis des personnes au-dessous de 15 ans et des personnes de 60 ans et plus. On observait généralement des proportions analogues en Afrique. Il ne se produira probablement pas de changement important dans la structure par âge de la population de ces régions avant quelques dizaines d'années, à moins que leur taux de natalité ne s'abaisse rapidement. En Afrique du Sud, par exemple, les perspectives démographiques pour chacun des groupes ethniques, indiquent que la proportion des habitants d'âge actif semble devoir n'augmenter que légèrement d'ici 1980.

On peut analyser les tendances de la structure de la population par sexe et par âge pour montrer approximativement, non seulement les modifications du rapport de la population active à la population totale, mais aussi la tendance du chiffre absolu de la population active. Une étude de ce genre est utile pour l'examen des problèmes de l'emploi et du chômage, pour l'élaboration de plans de développement économique, etc.. En U.R.S.S., par exemple, on a constaté que l'augmentation de la main d'oeuvre a été plus forte pendant la réalisation du troisième plan quinquennal que pendant celle du deuxième, parce que les personnes nées entre 1923 et 1926, c'est-à-dire à une époque où la fécondité était élevée, atteignaient l'âge actif pendant la réalisation du troisième plan quinquennal.

En Tchécoslovaquie, une analyse des tendances démographiques probables, faite en 1950, indique la nécessité

d'un programme prévoyant l'utilisation totale des compétences techniques des travailleurs âgés, des femmes, des ouvriers d'une capacité professionnelle inférieure, etc.. si l'on veut empêcher une diminution de l'effectif de la population active. Les projections relatives à 1960 indiquent que le nombre des femmes âgées de 15 à 49 ans sera nettement moins élevé qu'en 1930.

Dans l'Union Sud-Africaine, les perspectives concernant la population masculine de 15 à 64 ans, pour la période de 1950 à 1980, ont servi d'indications pour évaluer le chiffre probable de la main d'oeuvre dans l'avenir. Pour chacun des 4 principaux groupes ethniques, on prévoit une augmentation importante de la population active au cours de cette période.

Dans la population agricole en particulier, il est fréquent de voir des enfants travailler avant d'avoir atteint leur dixième année, sinon d'une façon régulière, du moins dans une mesure assez considérable. C'est pourquoi on estime parfois que les familles qui comptent beaucoup d'enfants sont avantagées du point de vue économique. La contribution qu'apporte au revenu de la famille un enfant qui travaille est, cependant, très inférieure à celle d'un travailleur adulte; aussi la proportion élevée d'enfants dans la population tendra-t-elle toujours à diminuer la production par habitant. Enfin, l'emploi régulier des enfants est incompatible avec un niveau de vie satisfaisant, puisqu'il n'est possible qu'au détriment de leur éducation.

En conclusion, il apparaît que dans les pays sous-développés, la population active représente une proportion plus faible de la population totale que dans les pays industriels les plus avancés. Dans l'immédiat, cet état de choses ne constitue cependant pas nécessairement un désavantage dans tous les cas, car certains pays sous-développés, où la population agricole est extrêmement dense, n'ont pas toujours la possibilité d'employer la totalité de la main d'oeuvre utilisable, même aux périodes de l'année où les besoins en main d'oeuvre atteignent leur maximum. Dans ces conditions, l'insuffisance relative du potentiel en main d'oeuvre de ces pays, qui tient à la structure par âge de la population, doit être considérée comme un désavantage virtuel, qui deviendrait réel dès le moment où ils prendraient des mesures efficaces pour lutter contre le sous-emploi et le chômage.

Si l'on examine les répercussions économiques des progrès réalisés dans le domaine de la santé, il faut étudier

non seulement l'effet qu'ils ont exercé sur la répartition de la population entre travailleurs et personnes à charge, mais également leur influence sur la capacité de travail de la population laborieuse. Le mauvais état de santé, non seulement chez les travailleurs âgés, mais aussi dans les autres groupes d'âge de la population, est considéré, à juste titre, comme l'une des causes principales de la faible productivité de la main d'oeuvre dans les pays insuffisamment développés. On estime que le paludisme affecte chaque année 300 millions de personnes, et représente pour chaque personne atteinte une perte de vingt à quarante jours de travail par an. D'autres maladies débilitantes, comme la schistosomiase, la filariose, le pian, l'ankylostomiase et autres affections intestinales dûes à des parasites, la syphilis et la blennorragie, le trachome et la leishmaniose frappent chaque année des centaines de millions de personnes dans les pays sous-développés. On sait que toutes ces maladies peuvent être pratiquement éliminées si l'on recourt aux méthodes modernes de lutte contre les insectes, d'assainissement du milieu, de vaccinations et de traitements. L'oeuvre accomplie en matière d'hygiène publique dans des pays insuffisamment développés améliore la résistance physique de la main d'oeuvre et constitue ainsi un placement très avantageux.

Si l'accroissement de la population s'accompagnait d'une amélioration de son état de santé, on pourrait s'attendre à une augmentation de la productivité des travailleurs, et, partant, à un relèvement du niveau de vie. Il est cependant possible qu'au début cette amélioration de l'état sanitaire de la population ne soit compromise par l'insuffisance de l'alimentation.

Pauvert a relevé que dans de nombreuses régions de l'Afrique Equatoriale Française et du Congo Belge, la malnutrition était une des principales causes de la faible résistance des autochtones à la maladie et à la contagion, et, partant, de la pénurie de main d'oeuvre et de sa productivité peu élevée.

Il conviendra donc d'établir entre les différentes mesures de développement, un ordre de priorité qui variera suivant les pays. L'amélioration de l'état de la population qui, de toutes manières, est essentiel pour d'autres raisons, pourra contribuer largement au développement économique, mais elle ne sera économiquement avantageuse à la longue que si elle s'accompagne d'autres mesures, visant à empêcher tout accroissement de la population, auquel ne correspondrait pas une augmentation parallèle de la production de denrées alimentaires et d'autres articles de première nécessité.

Bien que la densité de la population, considérée comme un indice du degré de surpeuplement, puisse souvent induire en erreur, elle fournit tout au moins une première donnée sur la question. Il faudra cependant utiliser ce chiffre avec circonspection et sans perdre de vue les cas exceptionnels.

La densité est généralement plus élevée en Asie qu'en Afrique et qu'en Amérique Latine. Dans le cas de l'Amérique Latine tout au moins, ce sont en partie des raisons historiques qui expliquent cette différence. L'Asie du sud-est a même une densité moyenne qui est supérieure à celle des pays de l'Europe Occidentale, malgré le niveau élevé de leur technique et de leur organisation.

On constate parfois des différences frappantes de densité entre des pays sous-développés d'une même région. Des écarts aussi marqués s'expliquent en partie par des différences physiques, mais également, parfois, par des raisons historiques.

Dans le cas de l'Egypte, l'explication géographique suffit pleinement. La vallée du Nil, où l'on compte 500 habitants au kilomètre carré, est l'une des régions du monde où la densité est la plus forte, mais cette vallée est entourée de déserts complètement inhabités.

La densité agraire accuse des différences considérables entre les pays d'une même région et à l'intérieur d'un même pays. Elle est beaucoup plus élevée dans la partie occidentale de l'Amérique du Sud et dans l'Amérique Centrale que dans le reste de l'Amérique Latine. En Afrique, également, où le peuplement dépend en grande partie du régime des pluies et de l'approvisionnement en eau, les différences de densité sont considérables. C'est ainsi qu'au Tanganyika, où la population est faible par rapport à la superficie totale des terres, la densité de la population agricole par rapport à la superficie des terres labourables est généralement élevée : dans de nombreux districts, on compte de 463 à 695 habitants par kilomètre carré.

Dans des régions très arriérées, on constate toute une série d'exceptions à la relation existant habituellement entre la densité et la production agricole par habitant; en effet, dans ces pays, l'état primitif des techniques agricoles ou des facteurs géographiques font que chaque habitant utilise une vaste superficie de terre pour s'assurer un minimum de subsistance. C'est le cas des habitants d'une vaste région de l'Afrique tropicale et de Madagascar.

Le cas de l'Afrique orientale illustre l'importance du rôle joué par la technique dans le rapport qui existe entre la productivité et la densité. Bien que la densité moyenne de la population soit assez faible, l'état actuel de la technique agricole et les conditions sanitaires ne permettent d'occuper qu'une très faible partie des terres. Les deux tiers environ au Tanganyika sont inhabités; cependant, en 1937, la superficie cultivée dépassait à peine un acre par habitant. En raison des méthodes primitives de culture à la houe et d'élevage et du système des cultures itinérantes, la population ne tire d'un sol épuisé qu'une subsistance maigre et précaire. Le facteur limitatif n'est pas la superficie des terres, mais bien la pauvreté et l'ignorance des habitants.

Kiser et Cleland ont constaté qu'en Egypte, la majorité des paysans ont de très petites exploitations qui permettent tout juste un niveau de vie de subsistance. Du fait du taux élevé des fermages, des méthodes rudimentaires de culture, du mauvais état sanitaire de la population et de la pénurie générale de terres, il est rare qu'une famille moyenne de cinq personnes cultive plus de 2 ou 3 acres, ce qui lui procure un revenu brut d'environ 250 dollards par an.

Comme la proximité du désert limite la possibilité d'accroitre la superficie cultivée et comme l'absence de carburants et de ressources minérales entrave le développement industriel de l'Egypte, l'accroissement de la population égyptienne pose un grave problème. Selon Dumont, la densité très élevée de la population rurale dans l'ensemble de l'Afrique du Nord et le morcellement des exploitations qui en est la conséquence, présentent d'autant plus de désavantage que le climat exige l'emploi des méthodes modernes de culture extensive et de mise en jachère.

La faible densité de la population peut être aussi bien la cause que la conséquence de ces méthodes de culture.

D'une part, l'abondance relative des terres peut encourager les paysans à recourir à des méthodes ruinouses : la destruction des forêts et du sol, car il suffit d'un seul feu de brousse pour que la terre soit déboisée d'une façon permanente.

D'autre part, l'emploi persistant de ces procédés destructeurs peut, à la longue, limiter la densité de la population que la terre peut nourrir. Selon Hinden, le système de la culture itinérante peut se maintenir indéfiniment en Afrique tropicale si la population reste clairsemée, mais si la densité de la population devient trop élevée, la terre

ne pourra pas rester assez longtemps en jachère pour recouvrer sa fertilité avant la nouvelle mise en culture. Il faut évidemment prévoir en outre que certains sols ne se prêtent pas une culture intensive et continue. Dans des cas de ce genre, l'équilibre se rétablira vraisemblablement par l'augmentation de la mortalité ou de l'émigration, à moins que d'autres méthodes agricoles ne soient conçues et appliquées.

On a très souvent affirmé qu'une nouvelle répartition des terres permettrait d'atténuer l'inégalité sociale dans la plupart des pays sous-développés et recommandé cette mesure. A supposer que, dans le passé, certains pays soient parvenus à réaliser un équilibre stable entre le degré d'inégalité social et la densité de la population, il faut reconnaître que, ces derniers temps, la baisse du taux de mortalité a rompu cet équilibre.

Des institutions ancestrales ne peuvent s'adapter ni à l'augmentation de la population, ni, en règle générale, à un rythme rapide de progrès économique, puisqu'elles sont conçues en fonction de sociétés statiques ou en lente évolution. L'accroissement de la population comme le développement économique exigent donc des réformes sociales d'une grande portée et on a fait remarquer que le progrès économique n'est possible que si les milieux dirigeants des pays sous-développés sont prêts à accepter toutes les conséquences de ce progrès.

La diffusion de l'instruction est une condition essentielle de l'égalité sociale et d'un développement économique équilibré. Si l'éducation du peuple ne précède pas le progrès économique, elle doit tout au moins aller de pair avec lui. Tous les pays ont reconnu la nécessité de l'éducation et ce principe n'a jamais été contesté. On a souvent relevé combien le manque de travailleurs qualifiés risquait d'entraver le développement économique et notamment l'industrialisation; il est clair, cependant, que la formation technique, quelle que soit son importance immédiate, ne saurait suffire. L'effort d'éducation ne sera efficace à la longue que s'il ne se limite pas strictement aux éléments de formation technique indispensable pour la bonne marche de l'appareil de production. Les pays qui s'engagent dans la voie du développement économique risquent de connaître une période d'agitation et de tension, qui affecte l'ordre existant; il faut donc que leur population reçoive une éducation qui lui permette de s'adapter à un ordre nouveau sans déséquilibre et sans bouleversements sociaux trop graves.

Les sociétés où l'analphabétisme est très répandu, éprouvent d'ordinaire des difficultés à effectuer des changements profonds dans le système économique et social. Il est difficile, par exemple, d'introduire un régime politique fondé sur les élections libres dans un pays dont la majorité des habitants ne sait ni lire ni écrire.

Dans beaucoup de pays sous-développés, il existe une élite cultivée, mais la masse de la population reste généralement illettrée. La proportion des illettrés par rapport à la population totale est de 85,2% en Egypte, de 72,8% au Salvador, de 90,9% en Inde et de 79,1% en Turquie. Les pourcentages sont encore plus élevés dans le cas de la population féminine.

Après avoir étudié les conclusions de diverses études sur les difficultés que rencontre le développement économique et social dans les pays sous-développés et les moyens qui s'offrent pour surmonter ces obstacles, il est maintenant permis de se demander si l'industrialisation, le développement de l'agriculture, les mesures en faveur des investissements, les programmes éducatifs, la réforme agraire, etc... peuvent résoudre à eux seuls le "problème démographique" qui se pose dans ces pays où, si, pour assurer à la longue un niveau de vie satisfaisant à leur population, il est également nécessaire de prendre des mesures pour contrôler l'accroissement de la population.

Il importe de bien préciser que tous les auteurs n'estiment nullement que les efforts entrepris pour abaisser le taux d'accroissement de la population puissent remplacer les réformes économiques et sociales qui s'imposent. Pour eux, la limitation des naissances et les migrations ne constituent pas une solution de rechange; elles sont plutôt le complément indispensable des mesures prises sur les plans économique et social.

D'autres démographes se sont opposés à ce point de vue.

I.- Certains ont envisagé la situation économique des pays sous-développés avec un peu plus d'optimisme et ne jugent pas indispensable que le rythme de l'accroissement de la population se ralentisse pour que les problèmes économiques et sociaux qui se posent dans ces pays puissent trouver leur solution.

D'autres mettent l'accent sur les effets bienfaisants de l'industrialisation, des méthodes agricoles perfectionnées et des réformes sociales, sans se préoccuper de l'accroissement de la population.

2.- Un grand nombre d'autres auteurs, dont beaucoup sont catholiques, ont adopté la même attitude. Parmi eux, on compte ceux qui soutiennent que la limitation des naissances ne constitue pas, du point de vue moral, la méthode qu'il convient d'appliquer pour améliorer les conditions des pays sous-développés. Le moyen d'améliorer la situation économique de ces pays consiste, à leur avis, en une coopération mondiale.

D'autres auteurs, quelques uns encore catholiques, se sont opposés aux mesures visant à abaisser le taux de natalité en se fondant sur des considérations extra-économiques, en faisant valoir que "la vie humaine a un prix inestimable", ou en défendant une conception de la société qui exclut tout recours à des procédés contraceptifs.

x

x x

Effets des migrations dans les pays industriels

L'analyse des grands courants de migration montre que les principaux pays d'immigration, parmi les pays industriels, ont été jusqu'ici les Etats-Unis, le Canada, la France et l'Allemagne. On pense généralement que ces pays, l'Allemagne exceptée, pourront encore accueillir à l'avenir un nombre appréciable d'immigrants, la plupart des autres pays très industrialisés ont connu, dans les temps modernes, une forte émigration : leurs émigrants se sont dirigés tant vers les pays d'immigration dont il vient d'être question que vers d'autres pays, moins développés.

Les effets de l'immigration et de l'émigration sur le niveau des salaires et de l'emploi dans les pays industrialisés en cause et sur leur progrès économique et social, ont fait l'objet de nombreuses études. On ne pourra examiner ici que brièvement la vaste documentation qui existe en la matière. Aux fins d'analyse, on l'a rangée sous les sept rubriques suivantes :

1) effets lointains sur la production par habitant et sur les niveaux de vie;
2) effets sur la main d'oeuvre et sur le nombre de personnes à charge;
3) effets sur la répartition de la population active par profession;
4) effets sur le niveau des salaires;
5) effets sur le chômage;
6) effets sur la balance internationale de paiements;
7) problèmes sociaux résultant de l'immigration;

La production par habitant et les niveaux de vie.

L'émigration et l'immigration, du fait qu'à la longue la première diminue la population et la seconde l'augmente, peuvent influer sur la production par habitant et sur les niveaux de vie dans les pays intéressés.

On a préconisé l'immigration dans certains pays, en France, par exemple, en disant que la population y était inférieure au chiffre optimum (c'est-à-dire au chiffre qui permettrait d'atteindre la production maximum par habitant et qu'on ne pouvait compter sur l'accroissement naturel pour combler le déficit dans l'avenir immédiat. Un raisonnement analogue a permis de soutenir que l'émigration était préjudiciable à l'économie de certains pays européens dont l'accroissement démographique a été relativement lent au cours des dernières dizaines d'années, et dont la densité de peuplement est peu élevée. Lorsque l'émigration se traduit par une diminution sensible de la population dans certaines régions, l'augmentation de la dépense fixe par habitant pour l'entretien des installations comme les écoles, les hôpitaux, les routes et les autres services publics, qui étaient destinées à répondre aux besoins d'une population plus nombreuse, prend une importance particulière.

En revanche, on a préconisé l'émigration et même on l'a quelquefois considérée comme une nécessité économique pour les pays dont on estimait que la population avait dépassé le chiffre optimum. Cette thèse a trouvé son application la plus fréquente et la plus vigoureuse, dans le cas de pays agricoles à forte densité de population et de pays semi-industrialisés comme l'Italie et le Japon, qui n'ont pas assez de terres cultivables pour une population rurale nombreuse et de faible rendement. On l'a également appliquée à certains pays très industrialisés. Aux Pays-Bas, par exemple, l'accroissement rapide de la population et la pénurie de matières premières industrielles auraient, selon certains auteurs, créé un risque de surpeuplement; et l'émigration serait de l'intérêt du Royaume-Uni et d'autres pays, qui sont tributaires de l'exportation de produits manufacturés, et pour lesquels les pratiques commerciales restrictives et les fluctuations des termes de l'échange concernant les matières premières et les denrées alimentaires ont des conséquences défavorables. En Allemagne aussi, on a récemment proposé l'émigration comme l'un des moyens de résoudre les problèmes économiques posés par l'afflux de réfugiés, ainsi que les autres difficultés nées des suites de la deuxième guerre mondiale.

La valeur de toute thèse relative aux effets que l'immigration et l'émigration, en modifiant le chiffre de la population, exercent respectivement sur la capacité de production par habitant, dépend, en grande partie, de celles des hypothèses ou des estimations sur lesquelles elle se fonde en ce qui concerne le peuplement optimum et les variations auxquelles il est sujet.

Le niveau optimum est difficile à déterminer, surtout pour les pays fortement industrialisés, du fait que dans ces pays, le chiffre de la population s'écarte sensiblement du niveau optimum, peut n'avoir guère d'influence sur la capacité de production par habitant et que le niveau optimum peut varier considérablement sous l'effet de perfectionnements techniques, de changements dans l'organisation sociale et économique, ou d'autres facteurs.

Quoi qu'il en soit, mis à part le fait qu'elles modifient le chiffre de la population, l'immigration et l'émigration peuvent avoir d'autres répercussions sur les tendances de la production par habitant et du niveau de vie.

Dans les pays industriels, un courant d'immigration accompagnera vraisemblablement les investissements dans de nouveaux biens d'équipement. L'interdépendance entre l'augmentation des effectifs de la main d'oeuvre et la mise en service de nouveaux moyens de production peut être si étroite qu'elle rend ces deux faits inséparables. Réciproquement, si l'émigration encourage l'exportation de capitaux dans le pays d'émigration, il peut arriver que ce courant n'y détermine pas un accroissement du volume des biens des productions par habitant.

L'immigration peut aussi contribuer directement au progrès social et au progrès technique dans le pays d'immigration. Les immigrants apportent souvent des connaissances techniques et des valeurs sociales que ne possèdent pas les travailleurs autochtones. Cette observation vaut surtout pour les pays sous-développés, mais elle peut s'appliquer également aux pays très industrialisés. Comme en général, la plupart des immigrants sont jeunes, ils peuvent apporter avec eux, dans les pays qui les reçoivent, de l'énergie, de l'initiative et de l'audace.

Il arrive également que les progrès techniques soient stimulés dans ces pays par l'immigration de travailleurs non qualifiés, dont la présence donne une impulsion au développement de nouveaux procédés exigeant l'emploi d'une nombreuse main-d'oeuvre non spécialisée. En revanche, on a soutenu que l'immigration décourage l'invention puisqu'elle permet de remplacer la machine à bon compte.

La main d'oeuvre

L'immigration et l'émigration peuvent influer sur la production par habitant en modifiant le pourcentage de la population active et celui des personnes à charge. L'un des facteurs les plus importants à cet égard est la répartition des migrants par sexe et par âge.

On constate généralement que les hommes jeunes prédominent parmi les migrants qui franchissent les frontières internationales: il semble que le pourcentage soit particulièrement fort lorsque commencent des déplacements de grande envergure, ainsi que dans le cas des migrations temporaires. Il est évident que cette répartition typique par sexe et par âge favorise l'augmentation du nombre des travailleurs par rapport à celui des personnes à charge dans le pays d'immigration, tandis qu'elle tend à avoir un effet contraire dans le pays d'émigration.

Au nombre des facteurs qui expliquent les fluctuations que subit la répartition par âge des migrants, on trouve des changements qui surviennent dans la proportion, parmi les migrants, d'individus isolés et de groupes familiaux. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, pendant la période 1860-1924, on a observé que, pendant les années où la proportion d'enfants âgés de moins de 15 ans était relativement forte parmi les immigrants, la proportion d'adultes âgés de 40 ans et plus l'était également. Durant les mêmes années, la proportion des groupes familiaux a été également élevée parmi les immigrants. En Norvège, pendant une longue période avant 1920, la proportion d'adultes jeunes parmi les émigrants a augmenté tandis que diminuait l'ampleur relative de l'émigration familiale. Après 1920, la tendance s'est renversée, ce qui correspondait à une reprise de l'émigration de groupes familiaux.

Les migrations temporaires (déplacement de la main d'oeuvre qui franchit les frontières pour un emploi saisonnier ou de courte durée), sont naturellement caractérisées par une proportion très élevée d'adultes jeunes.

On en trouve des exemples dans l'émigration récente en provenance de la Finlande, de l'Italie et de l'Irlande.

La distribution des sexes chez les migrants dépend jusqu'à un certain point de celle qui existe dans le pays d'émigration, et plus spécialement de la proportion des sexes parmi les adultes jeunes. Néanmoins, cela ne suffit pas à

expliquer pourquoi les hommes émigrent davantage que les femmes. Il se peut que les jeunes femmes hésitent à rompre les liens qui les attachent à la famille et à la communauté; il se peut aussi que les pays d'accueil offrent plus de débouchés aux jeunes hommes qu'aux femmes. Il arrive fréquemment que les hommes qui cherchent à s'établir à l'étranger laissent derrière eux leur famille qui les rejoindra plus tard. Il s'ensuit que la prédominance de l'élément masculin tend à être plus accentuée au début d'un mouvement migratoire, au moment où la migration atteint l'ampleur maximum; par la suite, lorsque les émigrants font venir leurs familles, la proportion des femmes parmi les migrants tend à augmenter.

Les renseignements dont on dispose sur les pays où il existe de bonnes statistiques de la répartition des migrants par sexe confirment cette impression générale. Aux Etats-Unis, depuis 1820, première année pour laquelle on possède des statistiques de l'immigration, jusqu'à la période qui a suivi la première guerre mondiale, il y a eu plus d'hommes que de femmes parmi les immigrants de toutes les nationalités. De 1820 à 1824, environ 75% des immigrants ont été des hommes. Pendant les années qui ont suivi, la proportion des hommes a diminué et s'est maintenue en moyenne à 60% environ de 1840 à la fin du siècle. Du début du XXème siècle, la "nouvelle immigration" a porté la proportion des hommes à 70% de 1900 à 1909 et à 67% de 1910 à 1914. On constate une sélection analogue en faveur des hommes, pendant la période qui a précédé la première guerre mondiale, dans la plupart des autres pays pour lesquels on possède des renseignements.

Conséquences économiques et changements que la migration apporte à la proportion des personnes à charge.

Dans la mesure où l'immigration et l'émigration modifient le rapport quantitatif entre producteurs et personnes à charge, elles ont des répercussions manifestes sur les dépenses qu'entraînent, par habitant, les mesures destinées à assurer la subsistance des personnes âgées et des personnes à charge. Pour ce qui est de l'immigration en France, ces effets ont été mesurés par une série de calculs. C'est ainsi qu'on a calculé, pour une période de vingt ans environ, et en variant les hypothèses quant aux tendances futures de l'immigration, de la fécondité et de la mortalité, le coût, tant des pensions de vieillesse que de l'entretien des enfants à charge par personne appartenant au groupe d'âge productif.

L'étude de ces conséquences de la migration présente une importance particulière dans les pays où, comme

en France, le vieillissement de la population menace d'augmenter considérablement le fardeau que constituent des personnes à charge. Dans ces pays, on considère que la sélection des immigrants compléterait utilement une politique destinée à contrebalancer le vieillissement de la population par le relèvement du taux de natalité. Une politique d'encouragement à la natalité dans la mesure où elle réussit, tend à diminuer à la longue le lourd fardeau que les personnes à charge représentent pour une population où s'accuse déjà une forte tendance au vieillissement; elle a toutefois pour effet immédiat d'alourdir encore ce fardeau en augmentant le nombre des enfants à charge à une époque où la proportion des personnes âgées est en voie d'augmentation. C'est pendant cette période initiale où le relèvement du taux de natalité augmente le nombre des personnes à charge que les avantages de l'immigration sont particulièrement évidents.

On peut exprimer d'une autre manière les avantages que présente l'immigration d'adultes jeunes. On peut affirmer que le pays d'immigration recueille, sous forme de travail productif, l'intérêt des sommes que le pays d'émigration a investies dans l'entretien et l'éducation de ces immigrants pendant leur jeunesse.

On a dit, par exemple, que les Etats-Unis avaient évité les dépenses nécessaires pour amener à l'âge d'homme une partie considérable de sa main d'oeuvre et que ces dépenses, assumées par les pays d'émigration, représentent une contribution importante de l'Europe à la richesse de l'Amérique. Il va de soi que le montant de cette contribution est difficile à calculer. Bien que l'on ait essayé d'évaluer ce qu'il en coûte d'amener un enfant à l'âge d'homme, les chiffres obtenus ne donnent qu'une vague idée de l'ampleur de la contribution que l'immigrant apporte avec lui, puisque le montant exact de ce bénéfice dépend du genre d'éducation et de formation que l'immigrant a reçu et de la mesure dans laquelle cette éducation et cette formation conviennent au travail qu'il effectue dans le pays d'immigration.

Inversement, on considère que les sommes nécessaires pour élever et instruire les migrants représentent une perte pour le pays d'émigration, ainsi qu'un moyen, pour les émigrants, de se dérober à la part de responsabilités qu'ils ont dans la dette nationale et qu'ils laissent derrière eux. Ordinairement l'émigration hâte le vieillissement de la population dans le pays d'origine, de ce fait, elle augmente le nombre de personnes âgées à charge, et aggrave les autres effets néfastes du vieillissement. Les résultats de l'émigration ont été moins étudiés, mais si l'émigration permet une

augmentation de la production par habitant de la main d'oeuvre demeurée dans le pays d'origine, elle peut se solder par un bénéfice net. On a également émis l'idée, à propos des émigrants britanniques, que les dominions pourraient fournir une compensation, pour chacun des émigrants qu'ils recevraient, et que les plans de migration devraient être établis de telle sorte que les pays d'accueil acceptent une proportion suffisante de personnes âgées et d'enfants, en même temps que les personnes appartenant aux groupes d'âges productifs.

La répartition de la population active par profession.

On ne possède que peu de renseignements statistiques sur ces détails tels que les professions qu'exerçaient les migrants avant leur déplacement et la branche d'activité économique dans laquelle ils travaillaient, leurs qualifications et aptitudes professionnelles, les types d'emploi qu'ils exercent dans les pays d'accueil. L'insuffisance des renseignements est dûe, en partie, à des lacunes dans les statistiques et dans les systèmes de classement, en partie, à ce que les caractéristiques professionnelles sont susceptibles de variations considérables que la migration elle-même peut provoquer. Il est donc toujours difficile et quelquefois impossible de distinguer nettement l'influence des mouvements migratoires sur l'effectif ou les caractéristiques de la population active dans les pays d'immigration ou d'émigration.

Les indications que l'on possède montrent cependant que la répartition des émigrants par profession varie selon l'origine nationale et selon le moment de l'émigration. On s'accorde généralement à reconnaître que les premiers émigrants venus d'Europe étaient, pour la plupart, de petits exploitants agricoles et des ouvriers agricoles; mais par la suite, le nombre d'ouvriers de l'industrie qui se sont joints au mouvement a progressivement augmenté. A mesure que la proportion de travailleurs non agricoles augmentait parmi les émigrants qui venaient des pays de l'Europe septentrionale, occidentale et centrale, le nombre relatif des émigrants venant de ces pays tendait à diminuer. Les pays d'émigration d'Europe méridionale et orientale ont d'abord envoyé des émigrants appartenant à la population agricole, puis des travailleurs industriels de plus en plus nombreux. Après 1850, le nombre d'émigrants britanniques classés dans les catégories "industrie et commerce" et "manoeuvres" dépassait de beaucoup celui des travailleurs agricoles. Dans le cas de l'Italie, le pourcentage des travailleurs agricoles parmi les émigrants a été de 57%, de 1886 à 1890; il n'était que de 34 pour 100 de 1906 à 1910.

L'immigration de travailleurs non qualifiés.

Du point de vue professionnel, l'immigration dans les pays industrialisés, à l'époque moderne, se caractérise par la prédominance des manoeuvres et des ouvriers semi-spécialisés. Les effets de l'entrée massive, dans les effectifs de la main d'oeuvre, de travailleurs qui n'étaient pas pleinement qualifiés, ont fait l'objet d'interprétations différentes selon les auteurs. Ceux qui ne croyaient pas l'immigration capable d'apporter à la longue des éléments utiles à la main d'oeuvre se sont préoccupés essentiellement de l'arrivée massive de travailleurs non spécialisés; selon eux, les ouvriers locaux et les immigrants déjà sur place, plus hautement qualifiés, risquaient d'être remplacés par ces nouveaux immigrants. En outre, l'abandonce de cette main d'oeuvre bon marché fait disparaître les raisons de chercher des méthodes et des procédés qui permettraient d'économiser la main d'oeuvre et compenseraient ainsi les inconvénients possibles d'effectifs moins nombreux.

D'autres auteurs qui ne partagent pas cette opinion quant aux effets d'une immigration massive sur l'augmentation des effectifs de la main d'oeuvre, ont fait observer que l'immigration de travailleurs non spécialisés pouvait avoir deux avantages. D'une part, elle peut encourager la mise au point de machines n'exigeant pas de spécialisation de la part des ouvriers. D'autre part, la présence d'une offre abondante de main d'oeuvre non qualifiée, peut contribuer beaucoup à augmenter le rendement en facilitant la division du travail.

Il est très connu que la théorie suivant laquelle le libre déplacement des facteurs de production tend à égaliser leur prix dans les divers pays. Selon cette théorie, si la main d'oeuvre quitte une région où elle est relativement nombreuse pour se rendre dans une région où elle est plus rare mais mieux payée, l'augmentation de l'offre de ce facteur de production dans la zone d'immigration tend à réduire se productivité marginale, de sorte que le niveau des salaires tombe.

Inversement, le niveau des salaires dans la région d'émigration s'élève. Partant de cette hypothèse, quelques auteurs, surtout aux Etats-Unis, ont conclu qu'une immigration massive exerce sur les salaires une pression de haut en bas qui a pour effets, soit de les faire baisser, soit d'empêcher la hausse qui allait se produire. En réalité, cette thèse appelle de nombreuses réserves.

Le niveau des salaires

En premier lieu, l'influence défavorable exercée par l'immigration sur les taux de salaires dans le pays d'accueil n'agit directement que dans les secteurs du marché du travail où les immigrants peuvent effectivement faire concurrence à la main d'oeuvre indigène. Les restrictions légales, l'hostilité de l'opinion publique, ainsi que le caractère limité des aptitudes professionnelles des immigrants et leur ignorance des conditions locales d'emploi, tendent à limiter la concurrence qu'ils peuvent faire à la main d'oeuvre indigène dans les pays dont le développement industriel est très poussé. C'est seulement pour les travaux non spécialisés que leur concurrence risque d'être dangereuse. Souvent, les immigrants ne travaillent que dans quelques industries dont la "main d'oeuvre" est exploitée, et qui sont situés principalement dans les centres où s'établissent beaucoup de travailleurs étrangers.

Néanmoins, on ne peut considérer que le niveau des salaires dans d'autres professions échappe complètement aux effets de la concurrence des immigrants, car on peut remplacer de bien des manières le travail de l'une des catégories par celui de l'autre. Par exemple, une baisse des salaires des travailleurs non spécialisés tend à réduire les salaires des travailleurs plus spécialisés, en rendant plus avantageuses les méthodes de production qui nécessitent moins de matériel, et en diminuant ainsi la demande de main d'oeuvre dans les industries qui produisent l'équipement destiné à économiser la main d'oeuvre.

Dans la mesure où les travailleurs immigrants viennent compléter la main d'oeuvre indigène, au lieu de lui faire concurrence, ils peuvent contribuer à relever le niveau général des salaires, notamment dans un pays qui se développe rapidement et dispose d'amples ressources. L'expérience de l'immigration massive aux Etats-Unis a montré comment une offre toujours croissante de travailleurs non qualifiés peut ouvrir de nouveaux débouchés aux travailleurs semi-spécialisés et spécialisés et contribuer à un relèvement général du niveau de vie. Le développement de la production des industries qui emploient un grand nombre de travailleurs non spécialisés tend à faire baisser les prix des marchandises produites par ces industries. Dans la mesure où il s'agit d'articles de consommation courante, la baisse de leurs prix élève le niveau général des salaires réels.

Ces ajustements des prix, de la demande d'articles de consommation et de la demande de travailleurs plus qualifiés, prennent un certain temps. C'est pourquoi une immigration

constante, dont le rythme laisse à l'économie le temps de procéder aux ajustements nécessaires, entraîne moins de risques d'une baisse sérieuse de salaires que l'afflux soudain d'un très grand nombre d'immigrants. Il ne faut pas non plus manquer de souligner que, dans la plupart des pays industriels, les syndicats exercent une influence considérable sur le niveau des salaires, et qu'ils peuvent être en mesure d'empêcher l'immigration de provoquer une diminution sensible des salaires.

Le Chômage.

On croit généralement que l'immigration tendrait à augmenter le danger de chômage et que l'émigration tendrait à le réduire. C'est la principale raison pour laquelle beaucoup de pays ont imposé des restrictions particulièrement sévères à l'immigration et à l'emploi des immigrants en période de chômage aigu, et quelques uns ont cherché à remédier au chômage en encourageant l'émigration. Cependant, les conclusions tirées de nombreuses études montrent que les effets des migrations sur le chômage ne sont pas aussi simples et peuvent, dans certaines circonstances, être à l'opposé de ceux que l'on pense communément.

Dans le cas du chômage comme dans celui des salaires, les effets des migrations se trouvent atténués du fait que les immigrants ou émigrants appartiennent le plus souvent à certains groupes professionnels ou certaines branches d'activité, et s'établissent en des lieux déterminés, de sorte qu'ils n'entrent pas en concurrence absolue et directe avec le reste de la main d'oeuvre. Il en résulte que, dans certaines circonstances, l'immigration peut diminuer le chômage en compensant l'offre insuffisante de main d'oeuvre indigène dans certaines professions ou localités, et permettre ainsi une augmentation générale de l'emploi. Inversement, le départ d'émigrants provenant, pour la plupart, de certains secteurs du marché du travail, peut créer des goulots d'étranglement et accroître le chômage.

La question se complique aussi du fait que les migrants sont des consommateurs autant que des travailleurs. L'arrivée d'un migrant tend à augmenter, dans la région d'immigration, la demande de biens de consommation, et, par la suite, le volume des investissements et la demande de main d'oeuvre, tandis qu'elle accroit, simultanément, le nombre de ceux qui cherchent du travail. Cependant, il se peut que les nouveaux emplois créés par l'arrivée de nouveaux consommateurs ne se trouve pas dans les professions et branches d'activité dans lesquelles les immigrants cherchent à s'employer; le chômage

peut donc augmenter dans certains secteurs. Mais ce chômage peut n'être en grande partie que temporaire et prendre fin avec une nouvelle et meilleure répartition de la main d'oeuvre.

Sauvy a donné des exemples touchant quelques uns des principes de la thèse selon laquelle lorsqu'un groupe d'immigrants comprenant des représentants de toutes les professions qui existent dans le pays d'accueil vient s'ajouter à la population de ce pays, cela ne doit pas entraîner de chômage.

C'est ainsi que les médecins ou les coiffeurs ne doivent pas craindre d'être supplantés par des immigrants, étant donné que les immigrants auront besoin, eux aussi, de soins médicaux et des services de coiffeurs.

Si l'on met en relief le rôle des migrants en tant que consommateurs, on en conclut que l'immigration tend à diminuer le chômage et l'émigration à l'augmenter. En fait, on a souvent préconisé l'immigration comme moyen de diminuer le chômage dans les pays où le taux d'accroissement naturel de la population baissait.

Toutefois, il convient de noter que l'immigration si elle ne fait pas l'objet d'une sélection très sévère, est de nature à augmenter le nombre de ceux qui cherchent du travail plus que celui des consommateurs. En revanche, si les immigrants ont le pouvoir d'achat nécessaire pour se procurer les nombreux articles dont ils ont besoin pour fonder leur nouveau foyer, ils provoqueront vraisemblablement une augmentation du volume de la demande hors de proportion avec leur nombre. De même, si l'immigration encourage les investissements en installations, machines, outillage, etc... qui fournissent les emplois aux immigrants, ces investissements auront pour conséquence de multiplier notablement la demande de main d'oeuvre sur le marché national.

Le pouvoir d'achat des immigrants sera élevé ou faible selon leur situation de fortune et leur revenu avant la migration, la somme et la quantité de biens meubles qu'ils peuvent emporter avec eux ou qu'ils ont l'autorisation d'apporter dans le pays d'accueil, selon qu'ils réussissent à trouver un emploi après leur arrivée, etc...

Les pouvoirs publics ou d'autres parties intéressées, leur viennent quelquefois en aide au moyen de prêts ou de subventions, et renforcent ainsi l'encouragement à la consommation provoquée par leur arrivée. L'immigration peut donner lieu à des investissements plus ou moins importants

dans les moyens de production qui emploient les nouveaux travailleurs, selon la situation du marché national des capitaux, les bénéfices auxquels s'attendent les bailleurs de fonds éventuels, etc... Dans ce cas encore, l'Etat peut procéder lui-même aux investissements nécessaires.

Ainsi, l'immigration n'entraîne pas nécessairement l'accroissement automatique de la consommation et des investissements, donc l'emploi, autant qu'elle augmente l'effectif de la main d'oeuvre. On peut aussi, en conclure, mutatis mutandis, que les effets de l'émigration n'obéissent pas non plus à une règle simple.

S'il est vrai que l'émigration tend, jusqu'à un certain point, à diminuer la consommation, les investissements et l'emploi dans le pays d'origine en y réduisant le nombre des consommateurs, il se peut que, simultanément, elle développe les possibilités d'exportation à la fois de biens de consommation et d'équipement à destination des pays où se rendent les migrants. Il est arrivé souvent que l'émigration européenne et les exportations de biens d'équipement et de produits manufacturés européens à destination des pays d'outremer, aillent de pair et que les migrations composées d'hommes et de marchandises ou d'équipement aient pour résultat d'accroître considérablement la capacité d'emploi des industries européennes.

La thèse selon laquelle l'émigration serait un moyen de combattre le chômage dans les pays industriels trouve son application la plus valable dans le cas des pays où le chômage structurel est très répandu, c'est-à-dire où il existe un excédent chronique de main d'oeuvre dans certaines catégories d'emplois, notamment dans l'agriculture. C'est en grande partie sur cette considération que l'on a fondé les arguments invoqués récemment pour préconiser l'émigration italienne. On peut faire valoir des arguments analogues et on l'a fait souvent dans le cas des pays agricoles dont la densité de peuplement est très forte.

Selon l'interprétation marxiste, le chômage, qui est le résultat inévitable de l'accumulation de capitaux dans les sociétés capitalistes, peut être réduit par l'émigration. Novitskiy et Tolokonskiy, font observer qu'au cours de la première moitié du XIXème siècle, alors que le capitalisme se développait rapidement et que l'émigration était insignifiante, il y avait beaucoup de chômage et de misère parmi le prolétariat de l'Europe Occidentale. Une émigration massive et l'exploitation des nouveaux et importants

marchés coloniaux ont permis de remédier au cours de la seconde moitié du XIXème siècle, à la situation qui existait dans cette partie de l'Europe. Les mouvements migratoires qui ont eu lieu plus récemment en provenance du sud et de l'est de l'Europe ont été importants, certes, mais ils n'ont jamais suffi à neutraliser les effets de l'accumulation capitaliste.

Vers 1900, le rythme auquel l'accumulation des capitaux créait un "excédent de population" dans l'ensemble de l'Europe a commencé à l'emporter sur les effets combinés de l'émigration et de l'exploitation colonialiste universelle, bien qu'à cette époque le taux d'émigration ait été très élevé, cette situation a amené une augmentation du chômage et une baisse de salaires. Ces auteurs estiment que l'émigration a fait perdre à l'Europe, entre 1800 à 1910, de 50 à 60 millions d'ouvriers, y compris la main d'oeuvre supplémentaire dont aurait pu bénéficier l'Europe si les émigrants étaient restés dans leur pays d'origine, et s'ils avaient contribué à l'accroissement naturel de la population. Les auteurs en concluent que, s'il n'y avait pas eu d'émigration, le chômage chronique de quelque 50 à 60 millions de travailleurs aurait provoqué, il y a longtemps, une révolution.

Un grand nombre d'économistes et de démographes, marxistes ou non marxistes, ont exprimé l'avis que les problèmes économiques qui se posent aux pays européens d'émigration ont été grandement compliqués entre 1920 et 1930, et particulièrement après 1930, par la restriction de l'émigration. Le chômage et le sous-emploi dont l'Europe a souffert entre les deux grandes guerres mondiales ont été, en grande partie, attribués à ce facteur. Ainsi, Bohac écrivait en 1937, en pensant particulièrement à la Tchécoslovaquie, que, pour résoudre le problème du chômage, il était nécessaire de revenir au libre échange et de rétablir la liberté des migrations. En 1929, déjà, Novitskiy et Tolokonskiy déclaraient que les restrictions imposées à l'immigration par les Etats-Unis et d'autres pays d'outre-mer provoquaient dans un grand nombre de pays européens une pression démographique et du chômage.

Des conclusions résumées ci-dessous, il ressort que les effets des migrations sur l'ampleur du chômage, que ce soit dans le pays d'immigration ou dans le pays d'émigration, ne suivent aucune règle simple. On ne peut comprendre ces effets qu'en étudiant minutieusement un grand nombre de facteurs accessoires, tels que la situation et les perspectives économiques des deux pays, les traits caractéristiques des migrants, l'ampleur du mouvement et le moment où il se produit. En outre, les répercussions immédiates peuvent n'être pas les

mêmes que les répercussions lointaines; aussi est-il périlleux de fonder la politique en matière de migrations, en s'inspirant trop étroitement de considérations dictées par la situation du moment.

Problèmes sociaux résultant des migrations

Les migrants ne sont pas seulement des producteurs et des consommateurs : ce sont aussi des être humains dont l'adaptation au milieu social du pays d'accueil peut poser certains problèmes. Ils apportent avec eux leurs coutumes, leur langue, leur religion, leurs idées politiques, de sorte qu'il faut résoudre de nombreux problèmes pour s'adapter à leur nouveau milieu.

Il s'agit là d'un processus extrêmement complexe, dont le succès ou l'échec dépend, dans une large mesure, de l'attitude et des décisions prises par les pouvoirs publics du pays dans lesquels se rend le migrant, ainsi que des gens parmi lesquels il vivra désormais. Il faut donc tenir compte de ces facteurs quand on étudie les problèmes sociaux qui résultent de l'immigration dans un pays donné. Il n'est possible de signaler ici que quelques uns des problèmes qui se posent ainsi.

La concurrence économique entre les immigrants et les travailleurs locaux peut faire naître un ressentiment et une méfiance qu'il est difficile de dissiper. C'est lorsque les immigrants ne menacent ni les moyens d'existence, ni le niveau de vie de la population qui les accueille que l'adaptation est la plus rapide. Dans les cas où l'immigration libre risque de créer une tension, les pouvoirs publics en sont inévitablement alertés et les gouvernements ont de plus en plus pour principe de réglementer l'immigration dans l'intérêt des travailleurs indigènes.

Les immigrants chômeurs, malades ou invalides peuvent devenir une charge supplémentaire pour le pays d'accueil. Le gouvernement d'un pays industrialisé, qui accorde aux travailleurs immigrants et à leurs familles la possibilité de faire appel aux services sociaux dans les mêmes conditions que ses ressortissants et de jouir des mêmes avantages qu'eux, emploie un moyen particulièrement efficace pour faciliter leur adaptation et les protéger, ainsi que la population locale, contre les risques divers qui peuvent les réduire à la misère et les mettre à la charge de la communauté. Les travailleurs immigrants contribuent à assurer l'équilibre financier du système de sécurité sociale dans le pays d'accueil du fait de leur répartition caractéristique par âge et par sexe.

Lorsqu'il y a de grandes différences de langue et de traditions culturelles entre les immigrants et la population locale, l'assimilation est généralement difficile. Les mariages mixtes entre immigrants et indigènes posent divers problèmes, surtout pour les enfants nés de ces mariages, qui peuvent ne jamais être en mesure de concilier certains éléments contradictoires.

La criminalité et les comportements antisociaux parmi les immigrants qui, ou bien ne se sentent pas fortement attachés à leur nouveau pays, ou bien sont mentalement ébranlés par l'effort qu'ils doivent faire pour s'installer dans un milieu étranger, créent d'autres problèmes pour la communauté d'accueil. Ces manifestations apparaissent souvent dans la deuxième génération. La première génération est généralement assez isolée dans son mode de vie pour ne pas se laisser troubler par l'influence de la nouvelle culture. La deuxième génération, au contraire, est soumise à deux influences; il y a souvent contradiction entre ce qu'elle apprend à l'école et hors du foyer et ce qu'elle apprend dans le milieu familial. Il en résulte, chez les éléments de ce groupe, une tendance à être moins respectueux des lois que leurs parents.

Néanmoins, la plupart des pays d'accueil encouragent la dispersion des immigrants. Il est manifestement partout plus facile d'absorber de petits groupes d'immigrants, et l'idée de voir un grand nombre d'étrangers s'installer ensemble pour former une communauté cohérente qui crée et perpétue un mode de vie distinct et qui risque de constituer un jour une minorité puissante est naturellement mal accueillie. Cependant, du point de vue des immigrants, l'installation en groupe est préférable à l'installation individuelle : en effet, dans ce dernier cas, si l'assimilation est rapide, elle soumet l'individu à une tension excessive.

<u>Conséquences économiques des migrations dans les régions sous-développées.</u>

On a souvent envisagé l'immigration et l'émigration comme des auxiliaires éventuels du développement économique des pays sous-développés. Ceux qui considèrent qu'il y a intérêt à ralentir l'accroissement de la population ou à en réduire le chiffre ont préconisé deux méthodes propres à limiter cet accroissement dans les pays sous-développés à forte densité de population. Ces méthodes sont :

a) La réduction du taux de natalité
b) L'application de mesures visant à favoriser l'émigration.

Certains acceptent cette deuxième méthode, mais rejettent la première comme étant incompatible avec la doctrine religieuse et les principes moraux. Certains auteurs d'autre part, estiment que le développement économique et social de certains pays sous-développés se trouverait facilité si ces pays avaient une population plus nombreuse et ont préconisé l'immigration comme moyen de stimuler l'accroissement de la population. L'immigration vers certains pays sous-développés est aussi considérée comme un moyen possible d'améliorer la composition de la population active, de même que sa répartition géographique à l'intérieur du pays.

Etant donné que l'on s'est surtout préoccupé jusqu'ici des problèmes démographiques dans ceux deux pays peu développés qui sont surpeuplés plutôt que dans ceux qui sont sous-peuplés, on a beaucoup songé à l'émigration comme moyen d'y remédier. Une mission envoyée par l'organisation des nations unies en Haïti a recommandé "d'envisager sérieusement... la possibilité d'encourager l'émigration comme....moyen de remédier aux effets graves de la surpopulation". Cleland expose pour l'Egypte un programme démographique qui comprend une émigration avec l'aide de l'Etat, vers le Soudan, l'Irak et l'Ethiopie. On pourra citer bien d'autres exemples d'ouvrages dont les auteurs proposent l'émigration comme moyen de remédier à la situation difficile des pays sous-développés à forte densité de population, dans les cas où il ne semble pas possible que les emplois dans l'industrie se multiplient assez rapidement pour absorber l'accroissement naturel de la population agricole.

Toutefois, on soulève des objections contre l'idée qu'il est possible de résoudre les problèmes démographiques de ces pays par ce seul moyen. D'une part, on a soutenu qu'il est très difficile, voire même tout à fait impossible, de donner à l'émigration assez d'importance pour qu'elle exerce une influence sensible sur le taux d'accroissement de la population.

D'autre part, on a fait observer que, même si l'émigration atteignait de grandes proportions, elle serait en fin de compte inefficace, car elle ne remédierait pas aux causes du déséquilibre démographique dans les pays d'émigration.

L'argument selon lequel une émigration de grande envergure ne réussirait pas à remédier à la longue à la pression démographique se fonde essentiellement sur le postulat suivant:

- Le taux de mortalité dans les pays pauvres et à forte densité de population reste élevé en partie en raison de la surpopulation, qui empêche d'assurer le niveau de revenu par habitant indispensable à un bon état sanitaire. Si l'émigration vient rendre moins forte la pression qu'exerce la population sur les ressources, l'amélioration, affirme-t-on, aura un caractère temporaire car le fléchissement du taux de mortalité combiné avec l'élévation du taux d'accroissement naturel de la population aura finalement pour effet le remplacement des émigrants par autant de survivants.

Certains affirment aussi que l'émigration peut avoir pour conséquence une augmentation du taux de natalité. Ces arguments ne sont cependant pas universellement acceptés; certains auteurs font valoir que l'émigration n'aura pas seulement pour effet de réduire d'autant l'effectif de la population, mais également de réduire le taux d'accroissement naturel de ceux qui n'ont pas émigré, étant donné que les émigrants appartiennent généralement aux groupes d'âges les plus féconds. Pour ce qui est des obstacles matériels qui s'opposent à une forte émigration, les divergences d'avis sont moins nombreuses. Il est souvent difficile, comme l'expérience l'a montré, d'amener le nombre voulu d'habitants à émigrer, même s'ils n'ont dans leur propre pays, qu'une situation médiocre et si on leur offre une aide appréciable en vue de leur réinstallation dans un autre lieu. Une difficulté encore plus grave dans la plupart des cas, est de trouver des régions où les émigrants puissent se rendre et où ils seront bien accueillis. Il existe partout des restrictions à l'immigration et les pays désireux d'accueillir des immigrants veulent en général des personnes qui possèdent certaines capacités et aptitudes professionnelles; or, dans les pays les plus pauvres, et où la population est la plus nombreuse, ces éléments sont rares.

Aucun pays d'immigration n'est disposé à recevoir un très grand nombre d'immigrants en un court laps de temps; ce n'est pourtant que si le nombre d'émigrants est très élevé que le taux d'accroissement de la population et la situation économique et sociale peuvent se trouver sensiblement modifiés dans bon nombre des pays les plus peuplés.

Dans l'Inde et en Chine, par exemple, il faudrait, pour neutraliser l'accroissement naturel, que des millions d'habitants émigrent chaque année. Le fait que les pays d'immigration ne souhaitent accueillir que les immigrants appartenant à certains groupes ethniques limite encore les possibilités d'émigration. Rares sont les pays qui accueillent

une immigration massive en provenance, par exemple, des pays asiatiques ou des Antilles.

La thèse selon laquelle l'immigration peut faciliter le développement économique des pays sous-développés est surtout invoquée à propos des pays où l'on pense qu'il existe de vastes réserves de ressources naturelles inutilisées, qui pourraient être mises en valeur si la population était plus nombreuse.

On cite comme exemple le développement initial de certains pays qui ont aujourd'hui une économie très moderne, et notamment les Etats-Unis d'Amérique; de nombreux auteurs appliquent également cette thèse à la situation actuelle de divers pays d'Amérique latine et d'Afrique.

De plus, fait-on valoir, l'immigration contribue non seulement à augmenter l'importance numérique de la population, mais peut encore faciliter considérablement le développement économique en apportant certaines connaissances et aptitudes professionnelles que ne possèdent pas la main d'oeuvre locale. De nombreux exemples, montrent que les immigrants peuvent apporter des avantages de ce genre même à des pays aussi développés que les Etats-Unis et des avantages encore plus grands dans ce domaine, à d'autres pays d'immigration.

Au Brésil, on considère que les immigrants polonais ont beaucoup contribué à élever la productivité de la main d'oeuvre agricole, en apportant dans le pays les connaissances, les techniques agricoles et les méthodes d'organisation européenne. Les immigrants japonais ont aidé à augmenter la production agricole, notamment la production de coton et de légumes. Certains auteurs disent que les Italiens et les Allemands ont aidé à accélérer l'industrialisation de l'Etat de Sao Paulo.

Les principaux obstacles à l'utilisation de l'immigration comme auxiliaire du développement économique dans les pays qui possèdent d'importantes ressources inutilisées sont certaines difficultés d'ordre pratique.

Il faut habituellement des capitaux considérables pour préparer l'immigration, installer les immigrants et leur donner l'équipement dont ils ont besoin pour contribuer efficacement au développement du pays. Les immigrants les plus recherchés sont ceux qui possèdent les connaissances techniques et les capacités dont manque le pays d'accueil, mais il est peu d'endroits au monde où, dans ce domaine, l'offre soit supérieure à la demande. Une bonne partie des pays qui voudraient

recevoir des immigrants n'attire pas ceux qui pourraient venir d'autres régions du monde, soit parce que le climat est inhospitalier, soit parce qu'ils sont trop insalubres, soit parce que les conditions sociales, politiques ou culturelles ne favorisent pas une assimilation rapide des immigrants. Le régime foncier de certains pays insuffisamment développés décourage les colons éventuels. Le fait même que ces pays sont sous-développés les met dans une situation peu favorable pour faire venir des immigrants de pays où le niveau de vie est plus élevé, les services sociaux plus étendus, les possibilités d'éducation plus larges,etc... En outre, nombre de ces pays sont gênés, malgré leur volonté déclarée d'accueillir des immigrants, par leurs propres lois et réglements qui ont souvent pour effet de décourager jusqu'à un certain point l'immigration.

Conséquences démographiques et économiques des migrations dans les régions sous-développées.

Alors que les effets sociaux et économiques des migrations dans les régions très industrialisées sont assez semblables quelque soit le pays, il est assez courant que, dans les régions insuffisamment développées, ils diffèrent beaucoup d'une région à l'autre. Les conditions économiques et sociales ne sont pas les mêmes dans toutes les régions, de sorte que les migrations y ont des répercussions extrêmement diverses. C'est pourquoi les principales conclusions relatives à ces effets seront données pour chaque région séparément.

Par ailleurs, on étudie souvent ensemble les effets des migrations internationales et ceux des migrations intérieures, soit qu'ils ne se distinguent pas les uns des autres, soit que l'on manque d'indications sur l'un ou l'autre type de migration. Dans le cas de l'Afrique, par exemple, les mouvement auxquels prennent part le plus d'individus et qui s'étendent sur les distances les plus grandes s'effectuent à l'intérieur du continent et sont souvent internationaux, en ce sens qu'ils comportent le passage des frontières politiques.

Cependant, si l'on examine les effets de la migration en Afrique, on constate que le passage de ces frontières ne constitue pas un élément de différenciation importante. Pour les migrations en Asie et en Amérique Latine, au contraire, c'est surtout l'absence de données suffisantes qui oblige à étudier à la fois les migrations internationales et les migrations intérieures.

L'Afrique

On a dit de l'Afrique, notamment de la région située au sud du Sahara, que c'était la terre des migrations, car, depuis les temps les plus reculés, sa population se caractérise par ses déplacements. Avant la colonisation européenne et le développement économique qui l'a suivie, il y avait, à l'intérieur des territoires tribaux, et entre ces territoires, d'importantes migrations; à une époque plus récente, la migration de travailleurs agricoles des régions tribales vers les centres d'emploi a beaucoup contribué à modifier les conditions de vie sociales et économiques. Bien qu'aujourd'hui les mouvements migratoires les plus importants s'effectuent à l'intérieur du continent, l'immigration européenne et asiatique continue à jouer un grand rôle.

Conséquences économiques et démographiques de l'immigration européenne et asiatique.

Bien que peu nombreux, les colons européens, dont l'instruction, les connaissances, les capitaux et la position sociale sont supérieurs à ceux des autochtones, exercent une influence considérable sur les conditions économiques et sociales dans une grande partie de l'Afrique.

Les commerçants et artisans indiens ont également pris une place importante en Afrique Orientale. Ils sont maintenant propriétaires de plantations de sisal et d'autres cultures, et, comme les Européens, emploient un nombre considérable de migrants africains. Tout récemment, les Africains ont commencé à s'introduire dans les domaines où les indiens s'étaient d'abord installés sans rencontrer de concurrence, tels que les chemins de fer, les postes et le télégraphe, et, de plus en plus, les emplois administratifs subalternes.

Plus au sud de l'Afrique, où l'économie est moins nettement agricole, la prédominance économique et sociale des Européens est plus prononcée. L'exploitation des mines et le développement d'autres industries par les Européens étaient tributaires, dans une large mesure, de l'importation de main d'oeuvre, notamment chinoise et indienne, engagée à long terme .Les problèmes qu'aurait pu poser un afflux trop considérable de travailleurs chinois ont été évités assez tôt, puisque, dès 1906, le Gouvernement britannique a interdit de délivrer des permis d'entrée et qu'en 1910, il a rapatrié tous les mineurs chinois qui se trouvaient alors dans le Sud de l'Afrique. Le problème de la main d'oeuvre indienne engagée à long terme était moins facile à résoudre;il a subsisté et il a provoqué de vives dissensions.

A l'expiration de son contrat, le travailleur indien avait le choix entre s'engager pour une nouvelle période, rentrer aux Indes ou rester en Afrique à titre de colon libre.

A mesure qu'augmentait le nombre de ceux qui décidaient de rester comme colons libres, l'opposition de la population européenne grandissait. Dans quelques régions du sud de l'Afrique, les sentiments anti-indiens étaient dirigés contre l'activité commerciale des Indiens. L'immigration qui avait commencé pour faire face à une situation économique difficile s'est achevée par une série de restrictions qui limitaient la participation des immigrants à la vie de la région.

Les migrations intérieures

La migration considérable des africains, du territoire tribal vers les centres industriels, a été provoquée par les besoins de main d'oeuvre des industries créées et développées par les Européens. Dans la plupart des régions, la demande de main d'oeuvre indigène a toujours été supérieure à l'offre. A l'heure actuelle, cependant, dans toutes catégories d'emploi, les travailleurs africains constituent la majeure partie de la main d'oeuvre totale, tandis qu'un petit nombre d'Européens et d'Asiatiques sont employés, surtout comme directeurs, contremaître ou techniciens. C'est la migration de la population rurale à l'intérieur de chaque territoire ou d'un territoire à l'autre qui fournit aux centres industriels la main d'oeuvre africaine. Le nombre des travailleurs spécialisés par rapport à celui des manoeuvres est très faible. Le système de la main d'oeuvre migrante ne permet à l'autochtone ni d'acquérir une formation professionnelle ni de se spécialiser. Il lui faudrait un long apprentissage et une pratique continue, mais, d'ailleurs, dans les régions de fort peuplement européen, les Africains n'ont accès, en raison de la coutume et des institutions, qu'aux emplois non qualifiés, ce qui explique, pour une très large part, l'instabilité de la main d'oeuvre indigène.

Du point de vue de l'employeur, ce sont les travailleurs migrants autochtones qui constituent la principale source de main d'oeuvre.

En Afrique du Sud, la seule dépense qu'ait entrainée l'extraction de l'or a été le paiement de salaires; or, pendans le premier quart du XXème siècle, le salaire moyen versé à un Européen dans les mines était d'environ douze fois le salaire moyen de l'autochtone. Tant que l'offre de main d'oeuvre migrante se maintiendra, et tant que la famille du travailleur tirera de l'agriculture une partie de sa subsistance, les salaires resteront bas. Cependant, le faible

rendement et l'instabilité qu'entraîne le système de la main d'oeuvre migrante posent à l'employeur de graves problèmes.

Tout d'abord, il arrive que le nombre d'autochtones qui cherchent de l'embauche varie considérablement d'une année à l'autre et que l'offre soit à son minimum alors que la demande est à son maximum. Ensuite, le rendement de la main d'oeuvre migrante peut être faible, pour diverses raisons: le renouvellement de la main d'oeuvre est exceptionnellement fréquent; les travailleurs perdent beaucoup de temps et de forces à se déplacer par des moyens de fortune sur de grands parcours au détriment de leur santé; une fois arrivés, il leur faut faire leur apprentissage et s'adapter.

L'exode de travailleurs autochtones (d'hommes jeunes pour la plupart), qui quittent les villages tribaux, à eu de graves répercussions sur l'économie des régions dont ils sont originaires. Il a aggravé le problème toujours pressant, de la production de denrées alimentaires en quantité suffisante pour les besoins de la population. En outre, le départ d'hommes jeunes a augmenté le nombre de personnes à la charge de ceux qui n'émigrent pas. Les économies que le migrant rapporte ne contribuent guère à la subsistance de la tribu; elles servent en majeure partie au paiement des impôts, à l'achat de vêtements, de bijoux, etc...En outre, le montant des sommes que le travailleur envoyait chez lui a récemment diminué bien que le nombre de jeunes émigrants ait augmenté. Les mouvements migratoires qui accompagnent l'installation d'entreprises modernes ont des répercussions sociales notables, notamment celles qui constituent le processus de "détribalisation". Le travailleur, qui a peut-être été employé pendant quelques années dans une exploitation minière éloignée de son village, passe avec peu de transition ou d'emblée, de la vie tribale à une vie complètement différente, dans laquelle il change radicalement de milieu, de régime alimentaire, de langue et souvent de climat. Dans les centres d'emploi, il fait l'apprentissage d'une liberté impossible dans la vie traditionnelle du village, s'habitue à des divertissements inconnus au village, commence à adopter une nouvelle échelle des valeurs matérielles et , notamment, acquiert la notion de propriété privée. Sa foi religieuse risque de se trouver ébranlée, et sa vieille loyauté indiscutée envers le chef de la tribu peut s'affaiblir lorsqu'il se rend compte que le chef a, beaucoup moins que lui, l'expérience du monde moderne.

On voit maintenant apparaître, dans les tribus, quantités de prérogatives attachées à la qualité d'émigrant. L'autochtone considère que sortir de la communauté constitue désormais une sorte d'initiation à l'âge d'homme. Un jeune

homme embauché pour travailler dans les mines est immédiatement enregistré comme contribuable. Les jeunes filles témoignent une préférence marquée pour les hommes qui ont travaillé hors de la tribu.

Ce qui n'était au début qu'une aventure personnelle ou une nécessité impérieuse devient une coutume sociale à laquelle apparemment les hommes non seulement se prêtent, mais encore sont vivement désireux de se conformer, ce qui prive les régions tribales de leur main d'oeuvre.

En Afrique, les migrants des régions tribales sont en majeure partie des hommes; Au cours des derniers années, les femmes ont également commencé à quitter la communauté tribale, soit pour travailler, soit pour rejoindre leur mari. Ce fait contribue à couper définitivement les liens qui unissaient les hommes à leur tribu, aboutit à l'urbanisation temporaire ou définitive de la main d'oeuvre migrante.Cependant, cette tendance n'est pas encore assez nette pour corriger le déséquilibre que l'exode d'un grand nombre d'hommes a provoqué dans la répartition des sexes. Les institutions du mariage et de la famille s'en ressentent inévitablement beaucoup. L'émigration des jeunes gens a pour effet de relever l'âge moyen des hommes qui se marient, d'augmenter le nombre des femmes célibataires, et d'encourager la polygamie.

Dans les régions urbaines, l'afflux de nombreux migrants a également suscité des problèmes sociaux à l'échelle locale, dont l'un, et non des moindres, est constitué par le manque de compréhension entre la population européenne et la population autochtone et par les tensions qui surgissent dans les villes entre groupes tribaux indigènes de langues et de cultures différentes. Souvent aussi, les possibilités d'emploi sont limitées et le revenu du travailleur migrant autochtone ne suffit pas à lui assurer la subsistance et un logement salubre.